

PLACE ET LIMITES ASSIGNEES AUX OPERATIONS PAR LA SOCIETE PAYSANNE

par Roland WAAST (*)

Trop souvent, les interventions de développement, qui s'annoncent comme des pratiques transformatrices du milieu, sont mises en œuvre sans la moindre notion concernant la société d'accueil ; voire : suivant une représentation imaginaire de cette société, dont le contresens réserve bien des surprises au moment de l'action. Dans tous les cas, l'effet de cette « ignorance » persistante est de donner confiance au responsable d'opération dans son « devoir d'initiative » et dans sa « liberté » absolue, pour modeler une pâte humaine amorphe et homogène. L'intervention est supposée « neutre », à l'égard du milieu social, ou ce milieu privé de réactions face à elle. Tout se passe comme si la société était à naître, d'une « tradition » chaotique ; comme si la combinaison sociale de production n'existait pas antérieurement, et restait à former et discipliner, à tirer du néant. C'est ce qui permet de proposer une action intervenant, « en bien » nécessairement, sur le seul niveau des forces productives. Le cadre social, dans lequel se réalise l'opération, serait « à construire ». Il surgirait « naturellement », au fur et à mesure de l'avancée technique (1) ; ou par l'application d'une simple maïeutique, révélant aux individus leur mentalité immanente de « sujets économiques », et dégageant l'évidente rationalité (supériorité) des formes de relations et de groupements liés aux rapports marchands (2).

Du coup se trouve justifiée la « distance » entre les porteurs et les récepteurs du « savoir », et légitimée leur fonction d'éducateurs du peuple, de maîtres, dont la compétence est nécessaire à la « création » même de la paysannerie, à l'émergence de la société naturelle et, tout simplement d'une société. Cet accouchement ne saurait être entravé que par la seule inertie de la « Tradition » ; mais non par son opposition construite. C'est retirer tout caractère organisé aux productions préexistantes. Nous montrerons ici que la réalité est à l'opposé. Toute intervention doit s'insérer dans une situation sociale donnée. Elle risque de transformer des rapports

(*) Maître de recherches - O.R.S.T.O.M. - Tananarive.

(1) S'agissant d'actions s'appliquant à développer les seules forces productives — mais nécessairement certains rapports de production à leur suite : ceux de l'agriculture parcellaire marchande. Ainsi de la vulgarisation, des « opérations productivité », des sociétés d'aménagement, assumant ou non consciemment le développement de formes de relations et de regroupements, liées aux rapports productifs nouveaux.

(2) Dans le cas d'interventions auxiliaires, dont la spécialité est d'activer la constitution de ces relations et groupements (animation rurale, coopération).

et des équilibres sociaux existants, et de rencontrer la contre-pratique, déformante, de formes de production bien organisées, soucieuses de se reproduire, et portées dans ce sens à dominer les rapports de production nouveaux, promus par l'opération : à limiter leur développement et neutraliser leurs effets cumulatifs. La radiuse « liberté », supposée au responsable d'opération, se réduit à une marge étroite. Le « devoir d'initiative » se dissout devant les dynamiques conquérantes de productions diverses, animées par leurs contradictions propres. Le responsable de terrain se découvre « volé de sa pratique », par la société environnante qui en détourne le sens, au gré du propre développement de ses rapports productifs. Nous en donnerons l'idée, en suivant une démarche inhabituelle aux professionnels « du » développement (1). Nous partirons d'une analyse de la formation sociale, où doivent s'insérer plusieurs interventions. Nous examinerons à la suite comment les opérations proposées — en fonction de leurs objectifs et de leur organisation — ont pu être perçues, reçues, manipulées par le milieu d'accueil, selon les aspirations qu'elles favorisent, les dominations qu'elles menacent, les contradictions qu'elles approfondissent. Cette méthode a l'avantage de reproduire le plus fidèlement une situation concrète, celle d'interventions, qui s'insèrent soudain dans un milieu constitué de longue date, « rodé » à l'interprétation et l'utilisation de sollicitations, administratives ou privées, très souvent dépourvues de continuité (pour les premières surtout), mais offrant à tout le moins des possibilités tactiques nouvelles aux protagonistes des luttes sociales en cours sur la place. Dans ces conditions, la naïveté n'est pas généralement du côté où les « experts » l'imaginent volontiers. Ce sont les agents d'opération qui seront ballotés comme fétus, dans le jeu des affrontements et des alliances que détermine la structure sociale existante. Ajoutons une remarque. Notre exposé portera sur la situation dans une seule région : celle du Nord-Ouest (2). Ce niveau descriptif n'est pas choisi par hasard. Il correspond à l'échelle où s'opère l'articulation entre des actions, conçues et dirigées nationalement, et des sociétés concrètes, dont l'aire de déploiement — historique, géographique, économique et politique — est limitée à des « provinces » beaucoup plus étroites. La région est alors un niveau stratégique d'observation (3) : celui où s'inventent et se réalisent les tactiques des protagonistes sociaux ; leur efficacité déterminera le devenir de l'opération : éphémère survie, ou mise en place d'irréversibles processus de « développement ».

A — LA FORMATION SOCIALE DU NORD-OUEST

De Nosy-Be à Diégo, la région regroupe des formations sociales assez semblables ; elle se distingue par une économie particulièrement « développée » (4), où la production se réalise sous quatre formes principales :

- (1) En fait d'un certain développement, qui n'est pas nécessairement celui des rapports productifs existants, mais d'autres rapports, ceux de l'agriculture parcellaire marchande, qui peuvent entrer en contradiction avec les précédents.
- (2) A peu près la préfecture de Diégo, soit : Nosy-Be, Ambanja, Ambilobe, Diégo.
- (3) Il n'en résulte nullement que des stratégies d'intervention distinctes doivent être conçues région par région. Toutes les formations sociales locales sont aujourd'hui déterminées par leur participation dans l'ensemble national. C'est l'effet notamment d'une articulation unique avec le Capital, et du rôle dominant dévolu à l'instance politique, à l'Etat, dans cette articulation. Toutefois, la formation sociale nationale se réalise avec des variantes : certaines productions (la rente...), certaines instances (la chefferie...), peuvent ici occuper une place hiérarchique plus importante, et disparaître là du tableau. Les contradictions locales et le mouvement social présentent des décalages, des retards ou des avances régionaux. La tactique d'une intervention, dont sa réussite dépend en définitive, ne peut donc être que régionale : appui sur certains groupes, effet sur les rapports de forces dans les luttes sociales en cours, etc.
- (4) Déjà en 1960, pour une population rurale de 135 000 habitants, la préfecture de Diégo disposait d'un « revenu total agricole » de 2,6 milliards de FMG : ce qui la classait au 1er rang de Madagascar. Les 4 sous-préfectures qui la composent prenaient toutes les places parmi les 10 premières de l'île. (Source : Livre blanc de l'économie malgache. Commissariat au Plan. Tananarive 1962). Ce classement demeure.

— **par salariat**, dans les domaines agro-industriels privés. Ceux-ci, employant quelque 10 000 ouvriers, interviennent pour les 2/3 de la production marchande, ou moitié de la production totale (1). Leur poids, comme leur rôle économique, est essentiel, ainsi qu'il en fut toujours dans cette région, colonisée dès la première heure, d'abord sous forme de fermes européennes (tenues par des familles), puis dans l'entre-deux-guerres, sous forme des premières entreprises réussies par le Capital (et longtemps des « modèles »), enfin, depuis 1950, sous l'aspect d'un nouveau Capital, industriel et dynamique (la sucrerie d'Ambilobe en est le prototype, et produit à elle seule 1/3 des valeurs agricoles commercialisées par toute la zone).

— **en agriculture marchande, paysannale et parcellaire**, fournissant au total moitié de la production précédente. Une véritable « explosion » de plantations malgaches a marqué la sortie de la deuxième guerre mondiale : l'immense majorité des paysans, des plus jeunes aux plus âgés, possède aujourd'hui quelques pieds de café ou de cacao, quelques lianes de poivre ou de vanille, comme on disposait naguère de quelques têtes de bœufs. La distribution des plantations est inégale, et divers gros propriétaires atteignent des revenus de plusieurs millions. Réserve faite des valeurs attribuables aux domaines agro-industriels, le revenu monétaire moyen de la population rurale dans la préfecture de Diégo (qui, sans cette restriction, serait le plus fort de l'île) reste assurément l'un des plus élevés du pays (2).

— dans le cadre de la **rente foncière**, une part notable de la production vivrière (3) se réalise. L'ancienne noblesse est la bénéficiaire essentielle de cette rente — qui est plus accentuée à Nosy-Be et dans le Sambirano, et qui est le produit d'un déplacement récent (4) de l'autorité attachée aux chefferies. On rencontre alors de nombreux paysans — immigrants et même autochtones — dépourvus de terre vivrière, et seulement liés à la région par la propriété de petites plantations. Ils ne trouvent à produire leur riz qu'en passant par où veut la rente, leur revenu monétaire étant absorbé par les dus cérémoniels et matrimoniaux. La situation est cruciale pour leurs fils, atteignant maintenant la vingtaine d'années, qui, en attendant un héritage insuffisant et tardif, partent se salarier en ville et sur les domaines agro-industriels.

— enfin, la **production** que nous désignerons comme **lignagère**, loin d'avoir disparu, continue de se reproduire. C'est en son sein que s'organisaient le travail et la répartition des produits, de façon quasi-exclusive en milieu roturier avant l'irruption de l'agriculture marchande. Bien que les formes techniques associées aient

(1) La production totale comprend la production non commercialisée, évaluée aux prix du marché. Voici d'ailleurs le détail des valeurs produites régionalement :

En millions de FMG	Nosy-Be	Ambanja	Ambilobe	Diégo	Total
Domaines agro-industriels	400	140	780	30	1 350
Paysannat : agriculture marchande	100	240	160	110	610
Paysannat : valeurs non commercialisées	85	180	200	160	625
Total	585	560	1 140	300	2 585

(2) Avec une production marchande de 600 millions et une autoconsommation égale, pour quelque 120 000 personnes (cf. note, p. précédente). Les 2 districts de Nosy-Be et du Sambirano se signalent d'ailleurs par une prédominance nette du revenu marchand sur les valeurs non commercialisées, et par l'importance du revenu **paysan** moyen (15 000 Fmg par an et par tête, contre 7 000 à Diégo et 10 000 dans la Mahavavy).

(3) Environ 3/4 des rizières font l'objet d'une rente à Nosy-Be, et 2/3 à Ambanja ; mais 1/3 seulement à Ambilobe et Diégo, où les redevances tombent aussi plus bas (1/3 de récolte, contre 1/2 à 3/4 dans le Sambirano).

(4) Dans la décennie précédant l'Indépendance.

notablement régressé, la combinaison sociale demeure, et c'est elle qui règle, par ses dispositifs, (et ceux liés à sa perpétuation), le développement même des cultures commerciales. C'est à elle, peut-être la plus méconnue et la plus importante, que nous porterons d'abord attention.

1 — LES PRODUCTIONS EN PRESENCE

a/ La production lignagère

Nous n'insisterons pas ici sur la production lignagère immédiate, qui correspond à un genre de vie pastoral et accessoirement agricole, aujourd'hui largement dépassé. Notons seulement que, si la coopération et la consommation s'organisent dans le cadre des **segments** lignagers (1), le surproduit est transmis au « tale », chef du **lignage entier**, qui l'affecte à des usages cérémoniels, ou qui le convertit en bœufs. Le troupeau, collectif (2), est aussi géré par le « tale » : lui seul peut décider d'en aliéner ou non une partie, pour faire face aux obligations dotales et cérémonielles des siens. Les bœufs sont en effet biens spéciaux. Ils ont un usage rituel ; ils sont indispensables aux cérémonies ; dont les événements familiaux et matrimoniaux sont l'occasion, et où l'invitation est due à des groupes lignagers homologues — alliés de toutes sortes. L'organisateur et ses hôtes offrent alors mutuellement des bœufs, aussitôt sacrifiés, et qui appelleront des contre-dons lors des cérémonies symétriques.

Ici réside le nœud de la **reproduction lignagère**. Une bête n'équivaut pas à toute autre. La couleur de sa robe, la forme des cornes, le sexe et la force approprient chaque bête à un usage rituel particulier : ils la font entrer dans une **catégorie**, parmi la centaine de types socialement distingués et classés. Le genre d'événement fêté (naissance, mort, circoncision...), le statut du donneur vis-à-vis du donataire (inférieur, égal ou supérieur), la qualité même du groupe organisateur de la fête (chaque appartenance clanique interdisant certains bœufs), combinent leurs exigences et leurs interdits, pour appeler l'offrande d'un seul type de bête (ou d'un nombre restreint de types), à l'occasion d'un événement particulier. Pour parer à toute éventualité, un groupe « autonome », qui se doit d'être prêt à toute occasion cérémonielle, est donc dans la nécessité d'entretenir un troupeau, non seulement quantitativement important, mais jouant sur une gamme qualitative étendue. Les quelques bêtes que chaque individu possède ne sauraient satisfaire à ces deux conditions. Il est alors nécessaire de mettre en commun les avoirs de chacun, et de les gérer rationnellement comme un tout ; c'est ce qui se réalise dans le troupeau lignager. La recherche de robes à probabilité d'apparition rare, le désir de conserver certains types de bêtes, qui correspondent aux obligations prévisibles du groupe, orientent dès lors les décisions d'aliénations ou d'acquisitions nouvelles. Les vœux ou les besoins propres des possesseurs de bœufs particuliers n'entrent plus en ligne de compte. Sa fonction « technique », justifie que le « tale » décide de l'opportunité d'organiser — ou de retarder — les cérémonies appelées par la situation de chacun (enfants à circoncire, jeunes à marier, etc.) ; c'est à lui qu'il revient de régler les dots et les amendes exigées pour ses dépendants ; c'est ainsi qu'il se trouve aussi en position de commander leur **surtravail**, de façon à compléter le troupeau : celui-ci doit rester en mesure d'honorer les dus à venir du groupe entier, et de chacun de ses membres en particulier.

(1) Le « lignage » est l'ensemble des descendants en ligne masculine d'un même ancêtre (à la 4^e ou 5^e génération). Il se subdivise en branches familiales, ou « segments ».

(2) Bien qu'il soit principalement composé par l'agrégation des bêtes nominalement possédées par chacun des membres du lignage. Toutefois, seul le « tale » a la gestion de l'ensemble, et le pouvoir d'aliénation de ses parties.

Le réseau des obligations cérémonielles où chaque lignage est tenu par l'ensemble de ses homologues, perpétue justement ces dus. En lui réside la garantie, pour le « tale », d'une perpétuation de leur pouvoir, du pouvoir qu'a chacun au sein de son groupe. Le double système de l'alliance matrimoniale (ouvrant une série de dettes entre groupes, d'abord au mariage, puis à la naissance, à la première sortie, à la donation d'un nom, à la circoncision de chaque enfant), et de l'alliance à plaisanterie (1) (obligatoire pour les lignages libres, associés deux à deux et tenus à des prestations réciproques, à l'occasion de tout décès notamment), forme la trame de ce réseau d'engagements. Se soustraire à l'alliance matrimoniale impliquerait de renoncer à la perpétuation du groupe. Rejeter l'alliance « lohateny » déclencherait l'agressivité des parents à plaisanterie, et bientôt celle de toute la société : ce sont en effet ces parents qui attestent l'identité sociale de leurs homologues, et qui en garantissent la reconnaissance par tous (2).

Ainsi se reproduit le système lignager, en même temps que la position exceptionnelle des « tale » en son sein. Notons que dans ces conditions, la seule « émancipation » permise à un dépendant ne se réalise que s'il parvient à se faire lui-même reconnaître « tale ». Ce qui est possible à un homme (un chef de segment lignager surtout), par l'accumulation d'un troupeau (3) « suffisant », et la réunion d'un groupe assez large de dépendants (i. e. descendants). Quant à la femme, aucune autonomie ne lui est jamais promise : elle est destinée à circuler entre groupes, à l'occasion d'épousailles. Elle n'accède à la possession de bœufs que par le mariage (grâce à la dot, qui lui est acquise), et n'a de part à la redistribution du produit (4) qu'à mesure de son statut (expressément lié à celui de son époux, et à sa propre condition de mère).

Nous en resterons là provisoirement, réservant pour plus tard l'examen des transformations du système, des aménagements qui lui ont été apportés, et qui continuent d'en assurer la durée en articulation avec le Capital, malgré l'approfondissement de ses contradictions.

b/ Le Capital

Au contraire de la précédente, cette production est bien connue dans son principe. Nous limiterons donc nos remarques à deux points particuliers, qui nous serviront par la suite.

C'est une évidence que le Capital ne peut exister sans un marché du travail : il est donc nécessaire qu'existe un dispositif, induisant de façon continue un flux de « bras » à venir se louer chez les entrepreneurs. Un tel dispositif n'existait pas à l'origine de la colonisation. Il a donc fallu le créer, puis l'entretenir.

(1) Ou « lohateny ».

(2) Les droits à la terre, donc à la vie, au mariage, donc à la perpétuation de la vie, sont biunivoquement liés à une appartenance lignagère admise par les pairs. Renoncer à celle-ci équivaut au bannissement.

(3) Il ne faut pas oublier que les bêtes sont possédées nominalement par les membres du lignage. Chacun reste libre de retirer son avoir : mais cette liberté est illusoire pour un individu, qui peut seulement partir agréger ses bêtes au troupeau d'un nouveau « tale », faute d'envie suffisante de son bien. Il est possible au contraire à une branche cadette, numériquement importante, de se séparer, si ses membres détiennent ensemble assez de bœufs. Le « tale » tend souvent à freiner l'accumulation des chefs de branche cadette, qui, de leur côté, y procèdent clandestinement.

(4) Mais jamais à la gestion du surproduit : la femme est écartée des fonctions de « tale ».

Ce sont les « grands chantiers », entrepris par l'Administration entre 1900 et 1913 (1), qui se chargèrent inopinément d'arracher d'abord des hommes (des jeunes en particulier), aux sociétés traditionnelles **qui les retenaient** dans leurs liens (2). Il n'est en effet pas question que les bénéficiaires d'un surtravail, dans un quelconque système productif (pré-capitaliste ou pas !), en cèdent la disposition à quelque autre production autrement que par force (3). La réquisition fut donc nécessaire au départ, et porta sur de très nombreux prestataires. Transportés sur des chantiers éloignés, certains (originaires du Sud-Est en particulier) se déterminèrent ensuite au rengagement, et au travail salarié. Ils trouvèrent le moyen d'économiser (4), pour se procurer les biens nécessaires à leur émancipation ou à l'affirmation et l'amélioration de leur statut dans leur société d'origine. On saisira facilement par quel biais, après l'exposé fait de la société lignagère. Dans ce cas, la conversion du salaire en bœufs permet au travailleur revenu chez lui de hâter son émancipation, dans le cadre lignager : il peut s'y faire reconnaître « tale », et si le phénomène se généralise, ce sera l'annulation même du monopole de gestion du troupeau par une catégorie restreinte (celle précisément, des « tale ») : c'est-à-dire l'annulation de la reproduction lignagère. La parade consiste à multiplier (5) les obligations dotales et cérémonielles, en reportant leur charge, au moins partiellement, sur le bien des intéressés directement, et non plus sur le seul trésor lignager. Celui-ci fera l'appoint, rendu inévitable par le niveau élevé (et croissant au besoin) des impositions rituelles, ce qui maintient sa nécessité ; du même coup se perpétuent le dispositif de reproduction lignagère, et la position des « tale ». Son opportunité trouvée, la recherche d'émancipation par les jeunes continue cependant, et l'inflation qui y pare, pesant indistinctement sur tous les dépendants lignagers, les induit à s'expatrier toujours plus nombreux, et plus longuement, afin de faire face à des obligations dont la charge repose davantage sur eux personnellement. Ainsi s'entretient le flux des « bras » vers les domaines agro-industriels.

Ce n'est évidemment pas partout précisément ce même processus (6) qui assure l'articulation du Capital avec les sociétés fournissant préférentiellement (7) sa main-d'œuvre. Toutefois, à travers des réalisations variées, il est toujours possible

- (1) Construction des routes de l'Est, de l'Ouest et du Nord-Ouest (Tana-Tamatave, Mirinarivo, Majunga¹), et surtout du chemin de fer de Tananarive-Côte-Est, énorme chantier qui dura 12 ans.
- (2) Par les rêts de leur dispositif de reproduction, à la manière de celui décrit pour la société lignagère : l'identité sociale (i. e. la garantie de droits sociaux à perpétuité), est associée à l'insertion dans un lignage, dont les « tale » ne répondent que pour les membres effectivement présents ; ceux dont ils peuvent commander le surtravail.
- (3) A moins qu'eux-mêmes n'y trouvent intérêt, s'ils parviennent à se faire redistribuer la part du surtravail obtenu dans le cadre de la nouvelle production bénéficiaire. C'est ce que firent par exemple les nobles, dans le Sambirano au début du siècle, en « louant » — fort cher — leurs anciens esclaves aux fermiers européens, dont c'était la seule main-d'œuvre possible. Bien entendu, la chose était impossible dans le cas du travail réquisitionné par l'Administration, d'ailleurs gratuit les 30 premiers jours, puis payé, mais sur des chantiers éloignés, directement aux travailleurs, et sans récupération immédiate possible par les « tale ». Dans ces conditions, l'ensemble des sociétés astreintes — assujettis et « tale », ceux-ci ne trouvant aucun intérêt dans l'opération — se mobilisa unanimement contre les prestations. La réquisition de force fut nécessaire.
- (4) Les salaires correspondaient à un **pouvoir d'achat de 50 % supérieur** à celui aujourd'hui atteint dans les entreprises accordant les meilleurs taux de rémunération. Et les besoins de consommation marchands étaient moins développés.
- (5) Et diversifier : les bœufs n'étant plus biens « spéciaux », mais « banals », leur accumulation est accessible à tous, et la **qualité** des biens rituellement requis ne garantit plus la perpétuation de la position des « tale ». Celle-ci tient désormais à la **quantité** de biens quelconques exigée. Les obligations cérémonielles en viennent tout simplement à se monétariser.
- (6) Que nous verrons se réaliser sous une forme approchée, dans le cas des sociétés autochtones du Nord-Ouest.
- (7) Particulièrement : originaires du Sud et du Sud-Est, Antandroy, Antaisaka, Antemoro.

d'en retrouver l'homologue (1). Retenons ceci : la contrainte fut indispensable pour amorcer le flux des migrations salariales ; mais la continuité de ce flux ne tient qu'à la façon dont le Capital a trouvé prise sur les contradictions internes des sociétés locales.

Cette articulation assurée (2) ouvre l'histoire du Capital. Notre deuxième remarque portera sur son legs au présent. L'entre-deux-guerres voit le développement « d'empires familiaux » à la croissance spectaculaire : la société Millot et la CNIA, toutes deux à Ambanja, en fournissent le meilleur exemple. L'expansion foncière des deux compagnies suit l'élargissement de l'emploi et du capital (3). Elle résulte, notamment, d'une absorption de la petite colonisation antérieure (« mangée » après la crise de 1929). En 1934, les deux sociétés possèdent 16 000 ha, soit les 2/3 du delta du Sambirano, et moitié des terres utiles aux cultures riches. La situation se stabilise pour une décennie. Au sortir de la deuxième guerre, une période nouvelle s'ouvre pour le Capital. Progressant dans sa domination à l'échelle du pays (4), celui-ci est assuré de l'élargissement à la fois de sa base salariale, et du marché intérieur (5). C'est alors qu'apparaissent des firmes puissantes, dont la SOSUMAV est le modèle dans le Nord. En consentant de meilleurs salaires, elles mettent vite

(1) Nous ne pouvons bien sûr faire ici l'inventaire, même schématique, de tous les cas réels. L'exemple du Sud-Est, qui fournit les premiers salariés, mérite néanmoins une mention spéciale. Sur la base, en particulier, de remarquables enquêtes d'Althabe (cf. **Schéma pour une anthropologie de la vallée Antemoro de la Mananano**, O.R.S.T.O.M., Tananarive, 197 p., multigr.) et Raboanally, il est possible d'en présenter l'analyse suivante. Lorsque la colonisation survint, la noblesse venait d'être chassée de la région, au terme d'une récente révolution sociale. Les hommes libres étaient à la recherche d'un ordre politique ultra-démocratique. Sous les apparences d'une chefferie maintenue, dans ses fastes et dans ses rites, les groupes roturiers se succédèrent à tour de rôle, dans toutes les fonctions à commencer par celles de roi. La prise en charge des festivités, données publiquement à tous par le nouveau groupe intronisé, prouve que celui-ci mérite la magistrature. Elle manifeste son statut de groupe libre, pleinement citoyen de la société politique locale. Corrélativement, tout sous-groupe incapable de supporter la charge cérémonielle est dépendante et partie d'un ensemble plus grand, qui peut, lui, assumer cette charge. Les responsables de tels ensembles se trouvent en position — comme les « tale » de commander le surtravail de leurs dépendants, aux fins cérémonielles.

La volonté de conquérir leur autonomie, tout en conservant leur statut, l'ambition de ne tenir que d'eux-mêmes leur pleine citoyenneté, détermine les sous-groupes — leurs parties et les composantes de ces parties ensuite — à réclamer qu'un tour s'instaure entre eux, à l'intérieur de l'ensemble d'ordre immédiatement supérieur pour donner un roi le moment venu. Le salariat leur fournit des moyens. Mais les responsables de plus grands groupes, laissant la charge des festivités collectives reposer entière sur le sous-ensemble, de plus en plus étroit, dont un membre est porté à la royauté, le ruinent, et l'obligent à (re)partir chercher au loin de nouveaux moyens de paiement, ou à retarder dans le rang. Le processus détermine l'accès à la citoyenneté directe de parties de la société de plus en plus fines ; mais il suppose une inflation des cérémonies, dont le rythme s'accélère sans que l'ampleur diminue. On retrouve un dispositif homologue de celui que nous avons pris pour modèle, subordonnant la reproduction sociale à la relance continue des membres vers le salariat.

(2) Aux alentours de la première guerre mondiale.

(3) Cas de la CNIA :

Années	1910	1912	1919	1920	1926	1927	1930	1940	1944	1973
Capital (M. de francs)	0,2	0,4	0,8	3,6	5,2	8	10	10	15	disparue
Nombre de salariés	200	400	600	700	1 100	1 200	1 400	1 300	900	1 000
Surface à disposition (ha)	1 000	1 200	2 800	4 500	6 700	7 400	8 200	9 500	9 500	7 500
Surf. direct. cultivée	250	500	1 500	1 600	2 100	2 200	2 900	3 000	1 600	COROI +CAIM Sucrès

(4) Et non, seulement, dominant l'articulation avec quelques sociétés locales, comme par le passé.

(5) Qui s'élargit avec le salariat. Sur la différence entre les deux périodes, voir Waast — 1973, **Salaires et prix à Madagascar** - O.R.S.T.O.M. - Tananarive - 62 p. multigr.

en difficulté par leur concurrence les vieux « empires familiaux » (1). Ceux-ci ne retiennent leurs travailleurs qu'en se résolvant à une forte involution latifundiaire (2). La tendance n'a fait que se confirmer. La situation présente fait coexister les deux types d'entreprises, dont les intérêts et les stratégies diffèrent sensiblement.

c/ L'agriculture marchande

Cette production a deux conditions : la disposition d'une terre adéquate, et de travail en quantité et qualité convenables. La dernière exigence peut se ramener au problème de la constitution d'un foyer. La quantité de travail demandée par de petites plantations (et les contraintes supplémentaires dues au calendrier cultural) n'appellent en effet que la coopération de deux adultes (et l'appoint de bras enfantins). Par contre, l'existence de tâches proprement féminines rend la présence d'une femme souhaitable dans le « binôme » de travail.

D'autre part, la question de l'accès à la terre, pour le cultivateur marchand, se résout généralement par suite d'un mariage. La terre est en effet « l'appendice organique » des groupes lignagers. Le droit à y accéder, à y produire sa vie, est la sanction « naturelle » d'une insertion dans leur cadre. Pour les migrants (qui sont ici les initiateurs, et la majorité des cultivateurs commerciaux), l'accès à la terre ne peut donc que suivre une relation sociale préalablement créée, qui les implique dans le système lignager autochtone, dans son réseau d'obligations entre groupes. A titre personnel, le « vahiny » (3) pourra nouer, soit une fraternité de sang, qui le lie à un « petit-fils du sol », « zafintany », soit un mariage, qui le fait gendre et membre d'une famille du cru. Lorsque les immigrants se présentent nombreux à la fois, nous verrons que c'est cette solution qui domine. Dans le cas de jeunes autochtones, soucieux à leur tour de pratiquer l'agriculture marchande à leur compte, c'est encore un mariage, uxori-local, qui est la meilleure des solutions ; elle diminue la captation de surproduit par le « tale », et facilite l'accès à la terre. Les chefs de lignage sont en effet peu soucieux de céder à leurs descendants les moyens de produire pour eux-mêmes, en échappant au commandement de leur sur-travail. Ils sont moins sévères au contraire, et prêtent plus volontiers du terrain, quand il s'agit de gendres ou neveux, qu'ils s'efforcent de soustraire à leur groupe d'origine et d'attirer près d'eux : ils élargissent ainsi le cercle de leurs dépendants.

De ces considérations ressort qu'en tous les cas, la condition principale de son activité est, pour l'agriculteur marchand, l'obtention d'une femme autochtone qui se marie avec lui.

d/ La rente foncière

Le principal développement de ce rapport productif est directement lié à des rapports de pouvoir. Son extension est en relation notamment avec le déplacement, la crise et la reconversion de l'autorité noble sous la colonisation. Nous ne ferons qu'en esquisser les grands traits.

(1) Ceux-ci, sans moyens d'investissement suffisants, recourent essentiellement au travail humain.

(2) La stratégie de la CNIA, durant la décennie précédant sa faillite est significative à cet égard. Jouant de sa propriété privative sur de vastes surfaces, la société autorisa l'installation sur ses terres de travailleurs, à qui elle permit de procéder pour leur compte à des cultures vivrières (et même, sur la fin, à des plantations pérennes) : ils produisaient ainsi leur vie, sans que la compagnie ait à intervenir. La condition mise était que ces gens cèdent — gratuitement ou à bas prix — un certain nombre de journées de travail à la société (qui n'avait plus les moyens de payer suffisamment d'ouvriers). La CNIA a fait faillite en 1965. COROI et CAIM, qui l'on rachetée, luttent contre les traits latifundiaires hérités de la situation antérieure. Mais leur rémanence est forte : ils caractérisent encore le domaine.

(3) Immigrant.

Dans la période précoloniale, la chefferie assure l'intégration d'une société à l'hétérogénéité structurelle (1). Les lignages sont territorialement éclatés ; dans chaque voisinage se combinent des groupes de descendance issus de généalogies différentes ; ils n'ont d'autre communauté que leur rassemblement sous l'égide d'un noble, qui règle et médiatise leurs rapports. La grande mobilité des groupes, et leur tendance au fractionnement, que cet arrangement facilite, prévient la forte organisation des rapports lignagers (2). La hiérarchisation des groupes de descendance, ordonnée à la chefferie, va dans le même sens (3). Ce double dispositif défend que les « fonctions de classe » trouvent un support (4). Ces « fonctions », partiellement captées par la noblesse, lui permettent même de « clôturer » économiquement (5), politiquement (6) et idéalement (7) une société lignagère faiblement charpentée. La dynastie apparaît dès lors comme « nécessaire » à l'ordonnance de la société — et du monde (8). Sans qu'il y ait continuité entre la roture et la noblesse (celle-ci est

- (1) Et soigneusement entretenu.
- (2) Se reporter à l'analyse de « la production lignagère » ; notamment de ses dispositifs de reproduction, assurant aux « tale » une position exceptionnelle. La dot, et l'alliance « lchateny », sont ici les rapports stratégiques. Elles supposent le développement de relations immédiates d'échange, horizontales, entre groupes de descendance homologues (ou plutôt leurs « tale »).
- (3) Au sein de la communauté que la chefferie rend possible, et qui se manifeste dans la coopération complexe aux rites dynastiques, une fusion des groupes de descendance se réalise, qui se résout avec leur mise en ordre en fonction des services rendus à la royauté. A cet ordre s'associent des privilèges cérémoniels, généralement accompagnés de privilèges politiques, ceux d'une participation à l'administration et au gouvernement du royaume, assurant la puissance — et accessoirement la richesse — à leurs bénéficiaires. Une prétention rivale s'instaure alors entre groupes, gênant ou compliquant le développement de leurs relations horizontales autonomes.
- (4) Dans la société lignagère. La « fonction de classe » (le pouvoir d'extorsion des « tale ») existe inscrite dans la structure. Mais dans le cadre de la chefferie, ces « tale » ne parviennent à développer ni la conscience de leur position, ni l'organisation de leur pouvoir de classe. Il faudrait que s'approfondissent les lignages, que se formalise et que s'étende le réseau de leurs obligations mutuelles. Cela, hors de toute intervention de la chefferie. C'est ce qui se réalisera dans la première période coloniale — particulièrement à Ambanja. Mais c'est aussi la tendance qui s'est manifestée dans toute l'histoire Sakalava, lors des échecs politiques (et militaires) de la royauté.
- (5) Par son troupeau de réserve, qui joue le rôle de trésor (supra) lignager dans chaque voisinage.
- (6) Son seul pouvoir est organisé, celui des « tale » reste potentiel.
- (7) En s'établissant, la royauté a confisqué jusqu'au culte des ancêtres des communautés vaincues ; le culte des ancêtres royaux clôture désormais celui des ancêtres lignagers, les mânes des princes défunts servant de médiation commune aux groupes de descendance courts, dans les relations qu'ils engagent (cf. les « tromba » villageois).
- (8) Le roi paraît ainsi comme le garant de l'ordre dans les rapports humains ; il est, dans la cosmogonie, le pivot de l'harmonie sociale, et de l'harmonie entre hommes et nature. A cette dernière conception, s'associe un rôle de responsable de la distribution des hommes dans l'espace ; ainsi que les fonctions d'intermédiaire avec les esprits commandant à la terre et aux éléments ; et celles de gardien des relations avec eux. Le roi est le conservateur des interdits et des préceptes (généralement culturels), que ces esprits édictent et que la dynastie décèle, sanctionnant l'aménagement de relations entre la société et les maîtres de la nature. La transgression de ces prescriptions bouleverserait l'arrangement réalisé. Le privilège de prélever une part symbolique du produit, réalisé suivant les techniques et sur les terres autorisées, appartient à la noblesse, et marque la reconnaissance de son efficacité, dans la médiation des rapports avec les esprits du sol. On n'y saurait voir l'origine de la rente foncière, dont le développement est sans rapport avec de telles « fonctions ». (Celles-ci furent d'ailleurs partiellement récupérées dès les premiers temps coloniaux, par la société lignagère en voie de structuration, qui s'inventa ou s'appropriâ très vite des cultes agraires).

même fortement différenciée), l'existence d'un langage, de l'autorité et de la communication sociale, homogène et complète entre les deux parties (1), donne à cette « nécessité » les formes d'une profonde solidarité (2).

L'articulation avec la colonisation allait déplacer la position de chefferie. Nous n'en ferons pas ici l'historique. Le fait est qu'engagée vis-à-vis de l'administration coloniale dans un jeu d'abord ambigu (3), la chefferie vit en même temps décliner son rôle de clôture, idéologique et politique, de la société lignagère qui se fortifiait en son retranchement de la « Réserve » (4). Par des réflexes successifs de défense, devant cette situation et devant la transformation des rapports qu'induisait l'articulation des migrants avec la société autochtone (5), la chefferie fut entraînée à se rapprocher du partenaire colonial (6), dont elle finit par tenir son autorité de façon quasi-exclusive. Déchirée par les contradictions internes (7), entraînant l'ensemble de

- (1) L'homologie et la complémentarité des cérémonies roturières et dynastiques, l'analogie, la familiarité et l'accessibilité à tous des techniques sacrées fondant l'autorité, ou restaurant l'ordre, au village comme dans le royaume (ex. : « tromba » ou possession par les mânes royales) sont de ce point de vue les dispositifs essentiels.
- (2) Elle s'appuie politiquement sur la sensibilité du pouvoir aux préoccupations villageoises (grâce à la profonde implication de la noblesse dans les affaires lignagères), sur la participation au gouvernement des chefs de grands lignages, et sur le contrôle populaire des techniques sacrées les plus liées au pouvoir.
- (3) Celui du « protectorat intérieur », faisant des chefs traditionnels les « gouverneurs à titre politique » chargés du rôle intermédiaire entre l'administration et la population.
- (4) Repliée défensivement à l'écart des « périmètres de colonisation » (sièges de l'administration, mais aussi des hauts lieux dynastiques — où la noblesse était retenue par nécessité idéologique —), la société lignagère s'organisa de façon plus autonome, développa les relations horizontales entre « tale », adapta les exigences cérémonielles aux dispositions des troupeaux familiaux, et reconquit partiellement sa propre capacité à clôturer idéalement l'ordre des rapports sociaux, et de l'harmonie entre les hommes et la terre ; elle développa notamment des cultes agraires, et des « tromba » nouveaux — distincts des mânes royales.
- (5) Privée de ses ressources antérieures, la chefferie les avait dans un premier temps remplacées en louant — fort cher — ses anciens esclaves aux fermiers européens ; c'était la seule main-d'œuvre disponible ; un pouvoir de négociation en résultait, face à l'administration coloniale. Voilà ce qu'aneantissait l'afflux des migrants dans le Nord. L'irruption de ceux-ci dans la « Réserve » se traduisit de surcroît comme l'apparition de nouveaux « sujets », moins facilement soumis à la chefferie, et détermina (à travers l'articulation avec la société lignagère) la volonté d'émancipation des jeunes et des femmes autochtones.
- (6) La chefferie avait d'abord maîtrisé le jeu du « protectorat intérieur » jusqu'à la première guerre, elle « filtra » les exigences coloniales — dont l'injonction transitait par les « gouverneurs à titre politique ». Elle protégea la société roturière des sollicitations de toutes sortes, qui menaçaient son « unité » — c'est-à-dire son ordre du moment. Les nobles se réservèrent ainsi la scolarisation (qu'ils interdirent à leurs sujets en sous-main), et l'innovation technique (plantations commerciales et culture attelée...) ; ils évitèrent la désorganisation de la production lignagère (qui menaçait avec l'appel de corvées excessives, ou d'engagements massifs pour la guerre...). Les rapprochements successifs avec l'administration atténuèrent ce rôle de « filtre » dans l'entre-deux-guerres, jusqu'à l'annuler en 1940-44 : la chefferie se chargea alors de toutes les réquisitions de main-d'œuvre et de toutes les désignations pour « l'engagement volontaire », aux côtés des Alliés, avec un zèle qui ne lui faisait pas oublier d'y trouver son profit — captation de corvées pour elle-même, échange contre des terres — ou des redevances — d'une exemption de service, etc.
- (7) Le premier rapprochement avec l'administration avait favorisé la centralisation de la chefferie, tenant à l'écart des branches nobles, qui entrèrent dans une dissidence ouverte ; d'autre part, une lutte se développait pour la succession aux charges et au trône, entre prétendants « traditionnellement » légitimes, et prétendants « bureaucratiquement compétents » : ces derniers, formés aux écoles, gagnaient du crédit à mesure que la chefferie se confondait avec un rouage de l'administration. Chaque concurrent s'efforça de créer son propre réseau d'influence, en nommant jusqu'au moindre village ses propres « manantany » et « rangahy » — représentants dont le roi avait pourtant l'exclusivité théorique — et circonvenant des alliés — qu'ils faisaient participer aux privilèges de la richesse et du pouvoir ; pour dispenser de tels avantages, la noblesse dut préalablement se les réserver ; c'est alors qu'elle développa le mātayage, les premières plantations marchandes, les prestations exigées des sujets, et que les « gouverneurs à titre politique » usèrent de leur pouvoir pour couvrir les stratégies de domination et l'extorsion abusive de « tale » de leur « race » à l'égard des migrants (qui recevaient la terre légalement des « maromatoy » — les aînés autochtones — et devaient se plier à leurs exigences, appuyées par la chefferie locale).

la bureaucratie tribale (1), elle fit le jeu consciencieux de l'administration, en prélevant son bénéfice au passage (2). Ces contradictions atteignaient leur paroxysme en 1936-44. L'explosion de la contestation survint à l'issue de la guerre : elle visait la colonisation et ses bénéficiaires. La chefferie échoua à la canaliser dans une tentative de restauration du pouvoir Sakalava, et ce fut au contraire la bureaucratie tribale, chefferie et pouvoir lignager confondus, qui fut avec éclat dénoncée par le mouvement nationaliste, et reconnue de tous comme l'auxiliaire essentiel du régime. Un puissant mouvement d'émancipation interne suivit, qui se traduisit par la volonté générale d'un accès à l'agriculture marchande (3). Cherchant le salut dans l'appui administratif, la bureaucratie tribale ne put que se déconsidérer davantage en soutenant la répression de 1947. Mais le processus était lancé. Dans la tourmente qui emportait la production lignagère, placée désormais sur la base du Capital, sombra le système hiérarchique qu'elle fondait. Il n'était plus question pour la chefferie de retrouver l'autorité politique, rituelle et morale du passé. Pour sauvegarder sa domination, il fallait l'asseoir sur des bases nouvelles. L'agriculture marchande chassait les bœufs, et détruisait le contrôle de la société par la disposition du troupeau ; elle fixait le peuplement aux vallées, sur les bons terrains caféiers. Le contrôle des hommes passait désormais par celui de la terre. Les services agricoles surveillaient l'emprise foncière sur les plantations ; restait la rizière. Son aménagement et son attribution venaient d'être confiés à des communautés « populaires » de base : les C.A.R. et C.R.A.M. (4). Liée au pouvoir, usant de ses positions de force antérieures, la bureaucratie tribale en monopolisa les fonctions électives. Sous leur couvert, elle s'attribua le bénéfice des terres aménagées (5) ; monopolisant les filières de communication avec l'administration, elle poussa activement l'expropriation de la paysannerie : elle argua de « droits traditionnels », usa d'intimidation, et réduisit les résistances, en jouant sur le pouvoir que lui conféraient ses positions légales. En quelques années, elle « tenait » la terre vivrière.

Née de rapports de pouvoir, la rente en relève pour sa perpétuation. L'Etat se charge de garantir la propriété déclarée légale. Dans cette défense, il engage ses forces avec plus ou moins de vigueur, selon trois degrés actuellement reconnus du droit de propriété : la terre « immatriculée » (c'est le cas des concessions européennes) est inattaquable (6) ; pour le reste, la terre mise régulièrement en culture est

- (1) Confrontés aux contradictions d'une articulation avec l'agriculture marchande, les «tala» autochtones reçurent l'appui décisif de la chefferie — rouage administratif, pour asseoir leur extorsion à l'égard des migrants, et maintenir l'autorité sur les dépendants lignagers. En outre, ils s'impliquèrent de plus en plus largement dans la lutte entre factions nobles, qui prit un tour public et scandaleux. Prenant l'administration pour arbitre, les cliques tentaient de s'en concilier les faveurs, et s'en rapprochaient d'autant. L'ensemble de la bureaucratie tribale fut déterminé de la sorte à une collaboration de plus en plus franche avec le partenaire colonial.
- (2) La question de ses ressources s'est posée sans cesse à la noblesse. Les subsides lui étaient nécessaires ; d'abord pour conserver — au moins partiellement — son rôle de clôture de la société lignagère : pour financer les rites dynastiques, et pour maintenir un trésor supra-lignager, faisant l'appoint dans les obligations roturières à cérémonies ; ensuite pour mener à bien ses intrigues, visant le pouvoir, dont telles étaient le nerf. Les ressources tirées de l'esclavage productif, et de redevances prélevées sur le commerce extérieur, supprimées par la colonisation, furent remplacées par les bénéfices d'une location des anciens esclaves ou de leur réduction au métagage, puis — lorsque ces hommes eurent suffisamment accumulé pour s'émanciper et pour se grouper en lignages — par un revenu tiré du travail des migrants, ou d'«esclaves» restés les derniers «fidèles». Cette dernière reconversion, dans l'entre-deux-guerres, implique le développement des plantations, expropriations, et levées de corvée par les nobles, usant de leur pouvoir à ces fins (cf. note 2).
- (3) Donc aux revenus personnels.
- (4) « Collectivités autochtones rurales », puis « collectivités rurales autochtones modernisées ».
- (5) Dans le Sambirano, l'administration découvrait par exemple — et trop tard — que sur 36 rizières aménagées, les « conseillers » de C.R.A.M. s'en étaient attribué 27, sous divers prête-noms.
- (6) Qu'elle soit ou non « mise en valeur ». Un très récent correctif est paru sur ce point.

défendue avec assez de force (il est entendu que c'est le détenteur du terrain qui est censé « mettre en valeur », et non le travailleur ; un récent correctif à la loi, n'a pas manqué d'inquiéter les rentiers, et de susciter leur défense) ; enfin, les friches sur lesquelles s'exercent des « droits ancestraux » sont aussi protégées, avec moins de garanties.

La propriété constituée dans le Nord, par la noblesse en particulier, l'a été de façon dérobée au regard administratif (1) : elle n'a pas fait l'objet d'immatriculation. Elle repose sur des droits « traditionnels », parfois contestables, et pour l'essentiel, sur une situation de fait. Elle n'est donc pas protégée, comme le sont, par exemple, les grands domaines agro-industriels. Par ailleurs, le problème foncier est aigu dans la région (ce qui est favorable à la rente). Les squatterisations y sont fréquentes (ce qui l'est moins). Une épreuve de force (2) est engagée entre les propriétaires, et la grande majorité des paysans sans terre. En un combat douteux, la violence individuelle épuisée, chacun s'efforce de mettre dans son jeu la violence d'Etat ; non seulement cas par cas, et suivant la voie de procès, mais de façon permanente, en s'aliénant cet Etat. Il s'agit de conquérir des positions politiques importantes, de rendre son alliance indispensable au gouvernement. Les rentiers s'y sont employés ; ils semblent jusqu'ici avoir bien réussi. Leur position stratégique dans les communautés de base (où ils dispensent et refusent la terre vivrière), les sert de façon décisive, devant l'appareil d'Etat : pour obtenir l'impôt, pour assurer l'exécution d'une consigne (3), pour se faire entendre simplement d'un village, il a toujours fallu jusqu'ici, à la bureaucratie, l'appui et l'intermédiaire du propriétaire foncier (4). Au niveau régional, les rentiers ont l'avantage de contrôler un réseau charpenté d'influence, le seul qui, sur la place (5), porte au cœur de la société villageoise, sans reposer sur l'éducation politique des masses — ni présenter le moindre risque de subversion : celui de la chefferie. S'assurer de son relais est toujours utile, et parfois nécessaire au gouvernement (notamment quand renaît la vie politique populaire, et que la bourgeoisie bureaucratique perd de son autorité). Enfin, des conseils communaux à la représentation nationale, les propriétaires fonciers ont monopolisé bon nombre des fonctions électives modernes. Leur groupe de pression étend sa puissance au niveau national.

Nous examinerons plus loin les forces contraires. Il nous suffira pour l'instant d'avoir reconnu la nécessité où sont les rentiers de conquérir le pouvoir — pour défendre leur position dans la production.

(1) Soit parce qu'un consensus existait dans la société malgache, qui préservait ses formes de vie de l'interférence coloniale, pour sauvegarder ce domaine d'autonomie, et tenir l'administration étrangère à l'écart d'arrangements relevant de ses propres règles ; soit (et ce fut un cas fréquent lorsque la rente se développa fortement, à partir de la deuxième guerre) parce qu'elle résultait de procédures inavouables : notamment d'excès du pouvoir concédé à ses agents par l'administration même ; ou de prétentions abusives de la part de groupes qu'elle ménageait (autochtones face aux migrants par exemple). Il n'était pas question que les accapareurs missent l'administration au couvant ; d'autre part, leur position d'interlocuteurs privilégiés, et d'auxiliaires du régime, (qui pouvait leur faire espérer des tolérances), leur donnait un pouvoir d'écran et de rétorsion suffisant, pour dissuader les victimes de protester.

(2) Les « raisons » idéologiques (droits ancestraux, respect de l'autorité noble, solidarité entre nationaux, ou membres d'une même ethnie), bafouées d'ailleurs par les rentiers tous les premiers, quand ils accaparaient la terre, ne prennent guère plus que sur les paysans démunis.

(3) Même simplement technique.

(4) Il aura, sinon, dissuader ses dépendants d'écouter ; il lui suffit de menacer de retirer leur terre.

(5) Les églises sont pratiquement absentes dans le Nord.

2 — L'ARTICULATION DES PRODUCTIONS

a/ L'articulation avec le Capital

Nous avons précédemment analysé comment le Capital s'articule avec plusieurs sociétés de l'île, qui lui fournissent la main-d'œuvre. Le processus porte ses fruits dans la zone d'accueil. Les migrants cherchent à y poursuivre leur accumulation, hors de la condition salariale (1). Ainsi naît leur intérêt pour l'agriculture marchande (2). Dans un premier temps cependant, la société lignagère autochtone refuse de les recevoir, à moins qu'ils ne s'intègrent entièrement dans les groupes lignagers. Ils perdraient ainsi tout contrôle de leur produit. C'est donc un arrangement « latifundiaire » qui se réalise plutôt, d'accord avec les compagnies, qui prêtent de leurs terres (3). Les choses en resteraient là (ou plutôt les gens : les migrants sur le « périmètre de colonisation », et les autochtones dans la « Réserve » (4), si de jeunes femmes du pays ne venaient rejoindre les agriculteurs marchands, jusque sur leurs plantations. Elles se mettent en ménage avec eux, et participent au bénéfice de l'activité. Elles trouvent de la sorte à s'émanciper de la condition que leur réservait le système lignager : elles convertissent leur acquis en bœufs. Prêtant alors ce troupeau à leurs frères ou cousins, elles leur permettent de se faire hâtivement reconnaître « tale ». Obligés de leurs sœurs — mais aussi soucieux de conserver la gestion de leurs bœufs —, les nouveaux chefs de lignage acceptent de réintégrer près d'eux ces femmes, d'abord réprouvées. Tenus d'accumuler rapidement, pour assooir leur émancipation récente, ils recevront aussi les maris, en y cherchant leur intérêt : ils développeront une pratique d'extorsion, à l'égard des nouveaux venus. L'efficacité en étant reconnue, l'ensemble des chefs de lignage doit en admettre le fait — et la pratique se généralise. Un processus d'articulation entre la production lignagère et l'agriculture marchande est amorcé.

Le nœud de cette articulation consiste dans la formation d'une **rente matrimoniale**. Celle-ci est obtenue par l'enrichissement et la multiplication des obligations dotales, où sont tenus les migrants. La dynamique essentielle consiste dans une multiplication des divorces. Nous avons vu précédemment que son mariage avec une jeune femme autochtone est, pour un agriculteur commercial, la condition permanente à l'exercice de son activité. Les parents incitant leurs filles à se séparer après leurs noces avec eux, les cultivateurs marchands se trouvent tenus au versement périodique de nouvelles dots — ou de cadeaux retenant l'épouse. Les dots reviennent, en totalité ou partiellement, au « tale » dont relève la femme. Leur destination est donc de perpétuer les contrôles lignagers. L'extorsion de la rente matrimoniale toutefois, repose en pratique sur l'épouse elle-même. Celle-ci se trouve en position de négociier à la fois son divorce (face au « tale ») ou son non-divorce (face au mari). Ainsi se développe une contradiction secondaire — entre les « tale » et les femmes —, assez analogue dans la forme à celle existant entre chefs de lignage (gérant le troupeau), et chefs de segments lignagers (dépendants encore, mais en voie d'émancipation, et sur qui repose la charge pratique de l'extorsion dans leur propre branche). Par le biais, les femmes tenteront d'acquérir leur autonomie. Elles « choisiront » de rester plus longtemps auprès de leur époux, si celui-ci consent à leur céder plus de biens ; ou bien, elles capteront une fraction croissante des dots

(1) Et toujours loin des « tale » (ou de leurs équivalents), qui, chez eux, peuvent commander leur surproduit.

(2) Entre-deux-guerres, période où le phénomène s'amorce, la valorisation de la journée de travail est d'ailleurs parfois moindre en salariat qu'en agriculture marchande.

(3) En métayage, et pour la production d'un surcroît de produit marchand, dont les sociétés assurent et se réservent l'achat, pour le traiter dans leurs usines.

(4) Désignation officielle des 2 zones, distinguées en 1925, et délimitant l'expansion possible de la colonisation (qui, pour des raisons parfois spéculatives, montrait à l'époque une fringale de terres qui devenait politiquement gênante).

versées pour elles, en la soustrayant au « tale ». Dans tous les cas elles élargiront leur part au produit ; elles pourraient même accumuler des bœufs, pour approcher le statut de « tale ». Mais leur véritable émancipation exige plus encore. En effet, leur position n'est pas la même que celle des hommes dans la société : si elles veulent se libérer, il s'agit pour elles d'échapper purement et simplement à leur **condition lignagère**, à leur **rôle d'objets** de la circulation matrimoniale : elles y parviennent en obtenant des plantations, qu'établissent pour elles leurs maris successifs, et qui leur permettent désormais de perpétuer leur autonomie : elles échappent à la production lignagère, pour entrer à leur tour dans l'agriculture marchande. On voit alors des femmes, qui ont réussi leur « carrière », retenir auprès d'elles, pour exécuter les travaux, des jeunes qu'elles prennent **sans dot** (1) ce qui contredit les dispositifs de la production lignagère, et ceux de son articulation avec l'agriculture marchande.

La « rente matrimoniale » a un deuxième effet : celui de contraindre les jeunes hommes autochtones à des activités salariales ou agricoles marchandes. En effet, soumis à leur tour à la procédure des divorces fréquents et des dots multipliées (qui bien entendu se généralise, des migrants à tout un chacun), ils n'ont pas de moyens propres, au sein de l'ordre lignager, pour y faire face au gré de leurs besoins ; tout leur travail est en effet « commandé », en principe, par les « tale » ; et ceux-ci, qui devraient financer leurs obligations, manifestent la tendance à se doter eux-mêmes en priorité — tout en faisant peser, sur les dépendants lignagers, des exigences accrues de surtravail (2). Les jeunes autochtones en sont alors réduits à devenir « jaloko », auprès de femmes planteurs, ou à chercher des ressources personnelles et régler leurs propres dots. Ils préféreront généralement le salariat à l'agriculture commerciale — gardant alors la totalité de leur produit. Il est remarquable d'observer, par exemple, qu'à la SOSUMAV, tandis qu'en 1954 les employés autochtones étaient marginaux (2 %), et n'occupaient que des postes de bas bureaucrates ou de plantons, 20 ans plus tard la proportion s'est accrue (10 %), et les employés sont surtout des jeunes — venant souvent se louer pour la durée d'une campagne de coupe, comme « conducteurs d'engins ».

L'articulation a donc pour double effet de développer l'émancipation des femmes et des jeunes. Le premier cas est difficile à parer par le système lignager ; il se traite par l'acceptation d'un statut d'indépendance croissante des femmes, qui peuvent même devenir « tale » (3). Le deuxième cas est contré avec plus d'efficacité : par l'inflation des obligations cérémonielles, dont la charge est reportée — partiellement au moins — sur les segments lignagers ou, directement, sur leurs membres. On retrouve ici les dispositifs liés à l'articulation de la production lignagère avec le Capital. C'est en effet précisément la situation créée, à partir du moment où les jeunes sont déterminés à la culture marchande, ou à la location de leurs bras. Nous ne reviendrons pas sur les développements qui s'ensuivent ; nous les avons décrits. Disons seulement qu'ils sont particulièrement avancés dans le Nord.

b/ La position de la rente

Notons ici simplement que la rente n'a de véritable efficacité qu'à partir du moment où les hommes sont fixés nombreux à la terre (ce que réalise l'agriculture marchande (4), et où manquent les terres libres (ce que contribue à causer l'occu-

(1) L'homme épousé sans dot est désigné comme « jaloko ». Sur ce phénomène, et pour de plus larges développements, voir Waast : **Les concubins de Soalala**. O.R.S.T.O.M., Tananarive, 68 p., multig. (1973).

(2) Les obligations cérémonielles entrent en effet en inflation, comme nous avons expliqué.

(3) Voir Waast, **op. cit.**

(4) Portant sur des cultures arbustives pérennes, qui exigent des sols bien particuliers autour desquels les hommes se concentrent.

pation de terrains par les domaines agro-industriels — capitalistes ou latifundiaires). De ce double point de vue, la rente est liée à l'articulation présente. Toutefois, comme nous le verrons, retardant l'expulsion des paysans de la terre, et lancée dans une compétition de pouvoir avec les grands planteurs, elle entre en contradiction secondaire avec le développement du Capital, et ne se subordonne à lui que dans la mesure où l'Etat, dont l'appui lui est indispensable, en est l'émanation. Ses liens privilégiés avec la bureaucratie tribale jouent dans le même sens ; — à tout moment, la rente et l'appareil traditionnel seraient susceptibles de renverser leurs alliances, d'accorder — par exemple — un soutien à la technocratie et la bourgeoisie nationale, pourvu que leur soit garanti le monopole du pouvoir en campagne, et permis le renforcement des contrôles « traditionnels » qui vont déclinant.

c/ La position de l'Etat

La position de l'Etat est évidemment essentielle pour maintenir les dispositifs d'articulation que nous venons d'évoquer, et pour entretenir une hiérarchie de productions soumise au Capital. C'est ce que nous examinerons ci-dessous.

3 — LA SITUATION ACTUELLE

Il nous est désormais possible de faire le point des principales dynamiques animant la formation sociale. Le Capital est le grand ordonnateur de l'ensemble. Dominant son articulation aux autres productions de l'Ile, il est assuré de son élargissement constant. Le développement de l'agriculture marchande nourrit celui du Capital marchand. Il pourrait priver les domaines agro-industriels de main-d'œuvre. Mais le type d'articulation réalisé, avec des sociétés lignagères résistantes, détermine finalement la tendance de nouveaux jeunes au salariat. Il assure au Capital industriel le développement de son marché intérieur, marché de travail et marché des produits. Le caractère latifundiaire de certains domaines, et la rente foncière, en immobilisant les terres utiles, contribuent au même résultat ; ils déterminent les jeunes, fils de paysans sans terre et sans espoir d'héritage, à la recherche d'un emploi salarié, en ville ou sur les « concessions ».

La situation serait excellente, pour le Capital, n'étaient les conflits qu'elle éveille. Face au Capital industriel, les luttes ouvrières sont encore peu prononcées. Elles dépendent fortement de la conjoncture politique, mais la faiblesse des organisations prolétariennes, et le rôle modérateur puissamment joué par l'Etat, en ont jusqu'ici grandement limité la portée. Paradoxalement, c'est dans la paysannerie que la pratique des luttes est la plus avancée. Le Capital marchand s'est trouvé attaqué. Des « tromba » apparaissent périodiquement, qui se livrent à l'intimidation des commerçants, tentent de les « moraliser », et réclament de « justes » prix. Plus directement, des grèves de vente des produits se sont organisées spontanément, impliquant des districts entiers ; avec des succès variables, elles ont emporté l'élévation du prix d'achat au producteur — au-dessus du « prix plancher » fixé par l'Etat ; ou la suppression de taxes de marché jugées abusives. Des squatterisations atteignent le Capital productif — elles visent régulièrement les domaines agro-industriels — les *latifundia* notamment. Elles sont parfois le fait d'individus isolés. Mais elles peuvent être orchestrées en sous-main par des groupements paysans. Il n'est pas un syndicat d'agriculteurs (1), pas un parti qui, dans les 15 dernières années, s'il était soucieux de gagner une base populaire, n'en ait encouragé et même organisé la pratique. Les conflits actuels menacent aussi le Capital, à travers ses alliés « naturels » (2).

(1) Même lié à l'ancien parti gouvernemental.

(2) i. e. : les classes dominantes dans les productions articulées avec lui, qui, défendent leur position, sont dans la nécessité pour ce faire de contribuer à son élargissement.

Dans la société lignagère, l'agriculture marchande détermine les dépendants à s'émanciper. Les « tale » y parent par l'inflation dotale et cérémonielle, qui a finalement pour effet de développer la base salariale et la pratique des cultures commerciales. Ainsi, libératrice pour les femmes et les jeunes, c'est aux « tale » que l'agriculture marchande doit son élargissement. Cette contradiction fait que la société lignagère en se reproduisant sur la base du Capital menace de disparaître. Face à la rente foncière, les luttes sont particulièrement vives. La squatterisation en est la forme habituelle. Il est courant qu'à la veille des semis, un paysan sans terre occupe au petit jour la rizière qu'il convoite, la plante, et se retranchant dans une cabane, attend, pour les repousser de vive force, le propriétaire, ou le métayer à qui le terrain avait été concédé pour l'année. De telles querelles se vident souvent l'arme à la main, sur-le-champ ou de façon retardée (1). Une opposition, plus construite, se manifeste à l'encontre de toute immatriculation de leur terre par les rentiers (2).

Le développement de ces luttes, leur potentiel multiplié, du fait du caractère « étranger » de « l'ennemi » principal, obligent le Capital, s'il veut maintenir en état les dispositifs de sa reproduction, à leur trouver protection du côté de la puissance publique. Comme pour les rentiers, il entre dans ses préoccupations de contrôler l'Etat. Mais tandis que les premiers ne peuvent guère qu'imposer leur alliance à l'appareil gouvernemental, le Capital a pu largement déterminer la nature même du pouvoir.

J. Charmes a bien analysé la nécessité, pour la promotion d'un Capital puissant, d'une décolonisation et d'une succession par la bourgeoisie bureaucratique (3). L'opération a son coût — y compris le « développement formidable de toute une superstructure idéologique (4), calquée sur l'occidentale, et précédant l'infrastructure économique ». Son avantage est d'installer, aux commandes du vieil appareil de contrôle des masses, « une catégorie de nationaux à la conformité soigneusement assurée » (5), qui paraîtra désormais seule en scène, pour garantir les dispositifs existants. Il n'est pas indifférent au Capital (il lui est même favorable) que cette bureaucratie gouvernante cherche appui dans sa tâche sur ce qu'on a pu nommer les « bureaucraties tribales » : ainsi, dans le Nord, l'appareil de la chefferie, groupant les principaux rentiers fonciers, et les grands « tale » autochtones. A partir du moment où l'articulation est suffisamment développée avec les productions précapitalistes, ce sont en effet ces « pouvoirs traditionnels » qui assurent objectivement la reproduction élargie du salariat et de la culture marchande.

Des contradictions secondaires opposent cependant les protagonistes de ce nouveau dispositif. Les stratégies des uns et des autres diffèrent. Ainsi les rentiers fonciers visent à élargir la rente, et à circonvenir l'Etat pour qu'il garantisse. Sous ce dernier aspect, ils s'opposent aux grands planteurs dépourvus de rizières (6) : les

(1) Notamment dans les veillées funèbres (où les comptes se règlent avec l'alibi de l'ivresse).

(2) La procédure légale prescrit une enquête publique, si des objections se font jour : plusieurs fois, malgré les risques de répression par le propriétaire, on a vu le front des métayers se former, pour empêcher l'attribution du sol au rentier.

(3) J. Charmes : **Blocages socio-culturels au développement, en tant que manifestation de rapports de domination**, O.R.S.T.O.M. Tananarive, 42 p., multigr. (1973).

(4) *Ibid* : p. 30.

(5) Parce qu'intériorisée.

(6) Chacun s'efforce de se rallier la paysannerie sans terre au détriment de l'autre. Les grands planteurs ont souvent animé les grèves de vente des produits, et dénigrent la rente exploitée ; les propriétaires fonciers « font vivre » la petite paysannerie, en évitant qu'elle soit dévorée par la concurrence des grands.

premiers doivent s'assurer le monopole du pouvoir en campagne, tandis que les seconds se posent en leaders alternatifs du monde rural ; le conflit est marqué d'autant plus que la rente gêne le développement des grands planteurs ; elle retient à la terre des hommes dont ils feraient volontiers leurs employés salariés. Toujours à des fins de pouvoir, la rente est dans la nécessité de contrôler au plus près le plus d'hommes possible. Elle dote alors, de lots minimes, le plus grand nombre de métayers, évitant aux petits planteurs, — que les bénéfices de leurs ventes ne sauraient faire vivre —, d'avoir à se salarier ou quitter la région. Autre conséquence : plutôt que de s'élargir, par l'intensification de la productivité sur ses terres, la rente maintiendra la production au plus bas — et donc la part du métayer en deçà du nécessaire, de sorte que sa vie repose sur les prêts qu'elle consent. Ce comportement, latifundiaire en fait, est une contradiction interne de la rente dans la situation. Il ouvre un conflit avec le Capital marchand (s'il désire étendre ses activités à la collecte de produits vivriers), et avec les « opérations » d'Etat (si elles tendent à en développer la production).

Par ailleurs, le pouvoir acquis par les rentiers en fait bien les alliés nécessaires de la bourgeoisie bureaucratique. Mais il ne leur concilie pas sa sympathie. Irritée des conflits sociaux liés au monopole des rizières, la bureaucratie gouvernante se saisit volontiers de leur prétexte pour chercher à miner une autorité dont elle est jalouse, et dont elle voudrait le seul privilège. Il lui arrive alors de soutenir occasionnellement des luttes populaires, dirigées contre les propriétaires, et de leur donner satisfaction partielle. En particulier, elle ne montre aucun empressement à hâter « l'immatriculation ». Le conflit entre les deux parties se double d'une vieille querelle, entre les deux bureaucraties tribale et administrative ; mises en concurrence dans l'administration coloniale (1), c'étaient deux pépinières « d'intellectuels » qui s'affrontaient ; la règle du jeu était pour chacune, et dans les limites d'un arbitrage par le pouvoir central, de se poser en meilleur « ami du peuple », de s'acquérir la plus grande popularité, en dénonçant les exactions de l'autre. Ce vieux modèle n'a pas perdu toute actualité politique, ni toute efficacité tant que les classes dominées sont astreintes à jouer des contradictions entre dominants.

Toujours dans le souci de se concilier la population, et d'assurer la paix sociale, la bureaucratie gouvernante peut être amenée à prendre modérément parti, en faveur de luttes populaires visant le Capital étranger. C'est ainsi que les grèves de vente des produits n'ont pas été systématiquement cassées par l'administration qui a favorisé au contraire une concurrence plus ouverte des collecteurs entre eux ; et que des conflits fonciers, avec les **latifundia** notamment, ont conduit à la recherche de compromis moins brutaux que l'expulsion pure et simple de squatters installés depuis longtemps, sur des terres précédemment en friche. Le Capital étranger (2) n'est donc pas entièrement assuré de l'Etat. Il l'est moins encore de ses « alliés » naturels : la bureaucratie tribale ne combattrait pas sa mise en tutelle, si elle se réalisait dans des conditions favorables au renforcement du contrôle sur ses propres dépendants (3). Quant aux classes dominées, sollicitées pour créditer

- (1) A travers la participation dans l'administration de « gouverneurs à titre politique », autorités « traditionnelles », et de « techniciens » formés aux écoles dans une compétence bureaucratique. Le conflit connaît une opposition ethnique, dont il fut largement usé par le pouvoir central pour arbitrer entre ses fonctionnaires, et par ces derniers pour se concilier la population (sur le thème, cher aux « politiques » : nous comprenons, et prenons mieux à cœur les intérêts de nos frères de « race » que les « techniciens » rigidement attachés à leurs « règles », et à l'exécution stricte des consignes données par le pouvoir central).
- (2) Mais le Capital en général, oui. L'articulation présente rend illusoire tout retour à la **domination** des productions traditionnelles, et à l'annulation de la contestation en leur sein. Un socialisme est-il possible ? Probable ?
- (3) Permettant notamment aux rentiers d'acquérir les terres recouvrées (ils sont le mieux placés pour le faire), aux « tala » de restaurer leur pouvoir de commandement sur les jeunes et les femmes.

d'une plus grande popularité l'une ou l'autre des classes dominantes, elles restent tenues autant que possible dans cette étroite limite, jouer sur les contradictions de ces dominants, selon les stratégies propres qu'ils mènent.

B — OPERATIONS EN SITUATION

Le chapitre précédent aura montré, nous l'espérons, deux choses :

* que le développement du salariat et de l'agriculture marchande trouve ses déterminations dans la structure sociale ;

* que partout où une intervention en faveur de ce développement débute, elle vient s'insérer dans un champ de possibles défini par la société existante.

Nous sommes loin du « pouvoir créateur » dont sont volontiers créditées les « opérations ». Toute maïeutique est impuissante devant les rapports sociaux existants, les intérêts liés à leur reproduction. Il serait vain d'attribuer le développement, et l'initiative du changement, à un simple discours éducatif. La parole n'a d'efficacité que si elle est pertinente, dans le champ des rapports productifs présents, de leur articulation, de leurs contradictions, de l'univers politique et idéologique délimité par eux (1). L'action de l'Etat est contenue par les mêmes contraintes, et nulle nécessité n'associe le changement à son intervention (2).

On peut dès lors s'interroger : quelle place des « opérations » trouveront-elles à occuper, dans la situation existante ? Peuvent-elles avoir de l'effet ? Et comment ? Quel effet ? La réponse tient dans l'analyse d'exemples concrets. Avant d'y procéder, cas par cas, il nous sera utile d'envisager cependant les traits communs aux différentes opérations.

1 — Traits généraux des interventions

a/ Un premier trait d'évidence est qu'il s'agit toujours d'initiatives gouvernementales — ou cautionnées par l'Etat. Cela est tout aussi vrai de l'Animation rurale, couvrant toute la zone, des Coopératives, présentes dans la Mahavavy et dans le Sambirano, et de la Vulgarisation, diffuse (3) ou concentrée (4). Cette situation

(1) Il n'est pas possible de déterminer le passage à l'agriculture marchande, orientée par la recherche de la productivité et du gain maximisés, en « révélant » aux meilleurs « sujets » leur nature supposée d'hommes économiques; lorsque leur nature de fait est, par exemple, exclusivement lignagère. Ce discours n'acquiert de réalité que lorsque la culture commerciale a commencé d'exister, en s'articulant précisément sur les contradictions lignagères. La recherche du gain maximisé correspond alors à une visée précise : celle d'une « libération » des rapports d'extorsion précédemment régnants ; elle n'a donc rien à voir une fois de plus avec la poursuite « naturelle » de l'intérêt personnel, réduit au seul désir d'un pouvoir d'achat, ou de consommation marchande, accru.

(2) L'histoire du Nord le montre à l'évidence. L'intervention de l'Etat y fut discrète, et, jusqu'en 1950, ne produisit que deux effets importants : par l'ouverture des grands chantiers au début du siècle (hors zone d'ailleurs), elle créait un marché du travail ; par l'intégration de la chefferie et la répression de 1947, elle abattait les barrières à la généralisation de l'agriculture marchande. Ces effets sont d'ailleurs tout à fait inattendus, décalés des objectifs poursuivis par les promoteurs de l'action. Notons à ce propos qu'il serait gravement erroné de ramener l'effet à l'intention des acteurs ; c'est la structure qui est déterminante, et qui doit être l'objet d'analyse, non d'un procès d'intention, ou de jugements moraux.

(3) Ambilobe hors G.O.P.R., Sambirano — riz.

(4) G.O.P.R. Ambilobe ; opération café-cacao d'Ambanja.

« marque » les interventions : elle les fait participer de la nature même de l'Etat, et leur confère son autorité ; elle les fait juger comme il est jugé ; elle les « situe », en fonction de la place que lui-même occupe socialement, et des rapports qu'il entretient avec la population. Quelle « place » ? Quels « rapports » ? L'Etat est situé d'abord par sa politique, et par ses prises de position dans les conflits à l'élargissement des rapports salariés ou « quasi-salariés » (1), tant que les secondes se résument dans l'étouffement des conflits de travail, et dans la défense de la propriété foncière, l'Etat se manifeste comme l'instrument de domination d'une classe privilégiée, ou d'une alliance de classes (les bourgeoisies associées à l'aristocratie rentière). Les opérations émanant de lui ne peuvent manquer d'être appréhendées à travers cette grille. Résolvent-elles les contradictions principales ? Peuvent-elles servir à limiter l'exploitation ? Ou la développeront-elles ? De prime abord, les classes dominées se défieront (et tarderont à participer). Les représentants locaux des classes dominantes tendront à l'inverse à considérer les « opérations » comme leur « propriété ». Ils se proposeront les premiers pour en tirer bénéfice, pour les reconnaître et les contrôler ; mais aussi, si la reconnaissance est négative, si l'intervention est jugée nocive à leurs intérêts propres, pour l'interdire à tous. C'est ainsi que, dans le Sambirano, les rentiers peuvent bloquer la vulgarisation rizicole (2). De même, la bureaucratie tribale essaya d'abord de tenir les dépendants lignagers à l'écart de l'agriculture marchande. Par contre, ses membres sont eux-mêmes devenus quelques-uns des plus grands planteurs de la zone : ils n'ont même pas de concurrents, là où l'opération café-cacao a cédé « naïvement » à leur exceptionnelle « bonne volonté ».

D'autre part, l'organisation de l'Etat et la méthodologie de ses interventions contribuent pour leur part à sa définition. Tant qu'il demeure l'ordonnateur des pouvoirs de toutes sortes (3), leur tuteur et le dernier recours devant eux, tant qu'il adjoint à ces prérogatives un rôle de contrôle plus que de service, toute sa puissance étant déléguée à un **corps** fonctionnaire, et s'exerçant dans un cadre « coercitif » (4), l'Etat ne peut être qu'un appareil extérieur aux masses, bientôt approprié par sa bureaucratie. Il est caractérisé par le clivage, et mieux la différence, entre fonctionnaires et paysans ; les premiers ont privilège sur les seconds, qui les entretiennent, et qu'ils ont le devoir de soumettre à leurs injonctions en toutes circonstances. Toutefois, la société villageoise s'organise pour préserver sa sphère d'autonomie. Elle en a le moyen. Dans l'articulation présente en effet, les rapports précapitalistes continuent de se reproduire, et de régler le développement de l'agriculture marchande et du salariat ; le primat des fins, des valeurs, des relations « traditionnelles » se conserve alors au village. Une fois traduit dans le langage relationnel paysan, le pouvoir bureaucratique, au niveau profond de « l'imaginaire », occupe une place auxiliaire, et peut être inversé, maîtrisé, dominé. Cette réalité affleure dans la possibilité, toujours ouverte, d'isoler l'Etat face à « l'univers villageois » (5). G. Althabe (6) a puissamment mis en relief cette configuration, et la

(1) Sur ce concept, voir Charmes « Blocages » *op. cit.*

(2) Cf., infra, paragraphe B. 2. c.

(3) Toute institution (l'église, le « tromba », les cérémonies familiales, des « opérations »...) est leur champ de pouvoirs.

(4) i. e. où la « communication » est univoque, « du sommet vers la base », cf. Charmes *op. cit.*

(5) Ce qui correspond à une alliance de production paysanne face au Capital (et à son émanation : l'état bureaucratique). Dans une conjoncture politique défavorable au Capital, un retournement de la hiérarchisation de productions actuelles reste concevable. La création « d'opérations » particulières — comme l'animation rurale — puise sa nécessité dans le « danger » de cette réversibilité.

(6) Cf. Althabe : **Oppression et libération dans l'imaginaire** — Maspero — Paris (1967).

résistance qu'elle offre à toute initiative du pouvoir central. Les « opérations » n'échappent pas à la situation. « L'attente » de la paysannerie est ici d'autant confirmée que la pratique et l'organisation sont bureaucratiques. La situation des agents de l'opération est alors déportée vers la bureaucratie gouvernante ; objectivement, d'ailleurs, eux aussi vivent de la distance établie entre la masse et les fonctionnaires ; ils en secrètent même la nouvelle justification : celle de la différence entre le « savoir » et l'ignorance. Cette appartenance de classe est vite intériorisée ; elle se traduit dans les comportements, dans les affinités, dans la méthodologie d'intervention.

La difficulté d'articulation avec la paysannerie ne peut être dépassée que si l'intervention offre de nouvelles tactiques aux protagonistes sociaux ; si elle permet le développement de nouveaux pouvoirs, soit face à l'Etat, soit dans les luttes entre productions, ou entre classes qu'elles déterminent. Ainsi, nulle opération ne saurait être perçue d'abord sous son aspect technique ; et jamais sous le rapport exclusif d'un effet touchant le niveau des forces productives. Intervention d'Etat, elle est immédiatement au cœur des relations de pouvoir. C'est sous cet angle, sous l'aspect d'un moyen permettant de limiter (ou de développer) les capacités d'extorsion, que seront d'abord reçues les actions « techniques ».

b/ La situation n'est pas sans issue : car les « opérations » se démarquent de la figure habituelle de l'appareil d'Etat. Aux fonctions de contrôle, elles substituent un rôle de « service » ; à la compétence universelle, elles opposent la division de l'autorité, et sa spécialisation fonctionnelle. La différenciation de ces deux modèles entraîne des « malentendus », et les fonctionnaires techniques sont parfois conduits à se démarquer de leurs collègues « d'autorité ». D'ailleurs, certaines « opérations » préservent leur « autonomie », sous forme d'organisations directement gérées de Tananarive, parfois en large indépendance à l'égard de tout ministère. La possibilité de jouer sur un « double pouvoir », ou plutôt, dans le champ du Pouvoir, qui appartient à l'Etat, sur une double filière, s'ouvre dès lors à la paysannerie. Nous verrons que cette « contradiction » a été largement exploitée, et que c'est en elle que réside le premier mobile, susceptible d'éveiller l'intérêt paysan pour une intervention nouvelle.

c/ Dans la même perspective, les « opérations » ont un rôle significatif de création idéologique. Sous un premier aspect, en séparant l'activité technique du contexte social, en privilégiant le « savoir » dans ce domaine, elles dénie le caractère social des productions en présence, et perpétuent la communication univoque du sommet vers la base. Sous un deuxième aspect, elles produisent une idéologie de l'effort et de l'égalité des chances (1), « légitimement » des personnages sociaux statutairement subordonnés dans l'ordre traditionnel : ceux-ci pourront alors expliquer (et s'expliquer) leur entreprise pour renverser ou surpasser des hommes hiérarchiquement supérieurs, précédemment incontestables (2).

d/ Les opérations, enfin, interviennent sur les forces productives. Cet aspect, qu'elles voudraient unique, a bien entendu son effet. Il peut limiter le pouvoir d'extorsion détenu par certaines classes (3), et contribuer à développer celui d'autres

(1) Cf. Charmes : « Blocages... », *op. cit.*

(2) Cf. *infra*, paragraphe B. 2. d.

(3) Cf. *infra*, paragraphe B. 2. d.

classes (1). Il approfondit les contradictions de la société lignagère. Il appelle un développement de nouveaux rapports productifs (2) — qui réclamera à son tour l'accroissement des forces productives (3).

2 — Opérations en situation

Après cet inventaire de traits généraux, considérons leur réalisation dans quelques cas concrets.

a/ L'opération « café-cacao » d'Ambanja

Nous commençons en examinant les conditions d'un succès. L'opération illustrera deux points :

- * la nécessité d'une articulation avec les conditions sociales régnantes,
- * et la tendance à l'investissement d'une « bonne » opération par les personages sociaux dominants dans la région.

Sous le premier aspect, un bref historique est ici nécessaire. Les services d'agriculture ont consacré le gros de leurs efforts, de 1950 à 1963 (4), à développer les caféeraies. Après une interruption, et la diversification des cultures par l'extension du cacao, « l'opération café », de création récente, a pris pour tâche de renouveler des plantations vieilles.

I — Le milieu

L'action intéresse le Sambirano, delta et basse vallée, couvrant quelque 30 000 ha cultivables, dont plus du tiers constitué de grandes propriétés européennes ; le reste est consacré par la société paysanne, 1/3 à la riziculture et 1/2 aux plantations riches (café-cacao pour l'essentiel). La rente foncière sur les terres vivrières est ici particulièrement développée (nous en avons précédemment indiqué le mouvement constitutif, et la raison) ; les plantations de café-cacao appartiennent au contraire à tout un chacun, mais avec de fortes inégalités de distribution, comme nous le verrons. Leur expansion ne date pas de plus d'un quart de siècle, et s'est produite brutalement. Nulle part mieux qu'ici ne s'est manifestée l'évolution sociale que nous avons tracée au chapitre précédent, et qui est responsable de la transformation technique : les salariés migrants (quelque 2 000 régulièrement employés par les grands européens) ont les premiers cherché une implantation d'agriculteurs marchands, dans la « Réserve » ; ils y ont rencontré la société Sakalava, contrôlée par la chefferie Bemazava (dont le Sambirano représente l'aire d'extension). La constitution de la rente matrimoniale, le mouvement d'émancipation des femmes et l'accroissement des charges lignagères pesant sur les jeunes affectèrent d'abord la société roturière, et donnèrent un caractère de plus en plus nécessaire à l'articulation de la société autochtone avec l'agriculture marchande, puis, à l'extension des

(1) Cf. développement des grands planteurs, paragraphes B. 2. a et B. 2. d.

(2) Cf. développement du salariat, supra.

(3) Cf. paragraphe « Opération productivité rizicole », paragraphe B. 2. b.

(4) Dans l'entre-deux-guerres, d'autres tentatives de ce genre échouèrent, en ne pouvant s'appuyer que sur des migrants passagers, et quelques membres de la bureaucratie tribale.

cultures commerciales jusqu'en milieu Sakalava. Les bases mêmes de l'édifice « tribale » se trouvent alors minées ; parallèlement l'autorité de la chefferie revêt un caractère administratif marqué et paraît de plus en plus liée au colonisateur, qui la concède et la cautionne. Nous avons analysé plus haut de façon détaillée ce double mouvement. Au terme de la crise qui en résulte, où l'ensemble de la « bureaucratie tribale » est affronté à son peuple, une puissante dynamique se libère, au sortir de la deuxième guerre, d'où résulte la formation de la situation présente : une société fortement différenciée se constitue, dont les protagonistes nous sont déjà familiers : sur les domaines agro-industriels, le Capital productif s'oppose au salariat ; mais le rapport est ici modulé par le caractère latifundiaire des entreprises — où les employés trouvent dans l'immédiat, sous condition d'une rente modérée, des terres vivrières et parfois l'occasion de plantations marchandes, en espérant, pour l'avenir, une préemption, de droit ou de fait, sur des lopins (que déjà les entreprises vendent par lots aux acquéreurs solvables). Aussi la contestation ouvrière n'a-t-elle guère été développée en 1972, et la liaison est-elle rare avec les luttes paysannes. Les mêmes domaines font en effet l'objet des convoitises villageoises, aussi bien de la **rente** (bien organisée à travers l'appareil de la « bureaucratie tribale », et soucieuse d'étendre son pouvoir sur toute terre de la région propre aux cultures vivrières), **des grands planteurs**, non rentiers, (quelques centaines, dont les revenus varient entre 200 000 FMG et 2 000 000 FMG, et dont « l'opération » a permis et protégé l'essor en 20 ans), que (plus violemment, mais avec moins d'organisation et d'appuis gouvernementaux) par la **toute petite paysannerie**, dont relèvent aujourd'hui quelque 60 % des cultivateurs : ceux-ci sont dépourvus désormais de rizières et nantis seulement de quelques arpents de cultures « riches », (qui suffisent à régler leurs besoins matrimoniaux et cérémoniels). L'Etat arbitre les conflits, de plus en plus vifs, entre les domaines et la « population » (à propos de terres), entre le Capital marchand et la paysannerie (celle-ci cherchant par des grèves à limiter les marges commerciales), entre la rente et les paysans sans terre (vivrière). Soutenant jusqu'ici principalement le Capital (dominant dans l'articulation), et s'appuyant sur la rente et la bureaucratie tribale (celle-ci continuant alors de régler les développements de l'agriculture marchande, irréversibles, mais contenus dans leurs effets délétères sur la société lignagère par l'inflation dotale et cérémonielle), il n'a guère encore satisfait les aspirations populaires à une double libération, de l'extorsion capitaliste et lignagère. L'opération s'insère dans cette configuration.

Elle intéresse aujourd'hui quelque 7 000 planteurs (opération café) (dont 3 000 impliqués en même temps par l'opération cacao). Elle atteint de la sorte quelque 75 % de la paysannerie, et 85 % des plantations. Mais avant d'en arriver là, elle a dû surmonter certaines oppositions, et se situer socialement.

II — L'insertion de l'opération

Destinée à développer dans les masses l'agriculture marchande, cette longue action devait initialement rencontrer l'hostilité des « empires familiaux » — capitalistes —, et de la bureaucratie tribale. Pour les premiers, il s'agissait d'éviter la concurrence paysannale (1). Pour la deuxième, de tenir ses dépendants directs à l'écart d'une activité qui leur donnerait les moyens d'échapper au contrôle. Dans le premier cas, l'intervention administrative au plus haut niveau fut nécessaire, face au

(1) Concurrence au plan des résultats : les paysans parcellaires acceptent une faible valorisation de la journée de travail — en deçà du seuil de rentabilité capitaliste, pour une activité où justement la mise en jeu de grandes forces productives n'aurait que peu d'intérêt. Concurrence au plan des avantages consentis par l'Etat — qu'il faudrait partager, en présentant une « image de marque » moins séduisante que celle d'un paysannat modèle.

groupe de pression des « domaines » (1). Le règlement du second cas — le plus difficile — **nécessita le bouleversement politique** de 1945-47, et la contestation de la bureaucratie tribale, traduite dans « l'explosion » de la plantation immédiatement après guerre (2). Dès ce moment, la dynamique de l'émancipation des femmes et des jeunes, et son contrôle par inflation dotale et cérémonielle, étaient irréversiblement

- (1) Cf. : Extrait d'un rapport du chef de circonscription autonome de Diégo, le 2/8/48 :
... « Les réactions de la colonisation devant le projet (d'une coopérative de production autochtone qui s'équiperait comme les compagnies, pour fournir canne et manioc), sont les suivantes :

1/ La sucrière de Nosy-Be est décidée à le faire aboutir, afin d'augmenter la quantité des cannes traitées dans son usine... et de créer une émulation dans le Sambirano entre ses divers fournisseurs.

2/ Le reste de la colonisation s'alarme d'un projet qui tend à modifier une situation datant d'un demi-siècle, et dont la mise en exécution bouleverserait les conditions de vie économiques et sociales de l'autochtone.

Les fournisseurs de cannes s'inquiètent de la concurrence possible. Les acheteurs de manioc de la défense organisée des planteurs, actuellement exploités dans les conditions ci-avant précisées (prix d'achat égal au quart du prix de vente).

Les arguments présentés sont les suivants :

- a/ Danger pour l'autochtone de la « monoculture »...
- b/ Débauche de la main-d'œuvre des plantations...

Conclusions : L'établissement et l'exécution de ce projet donneront à ceux qui en ont pris l'initiative beaucoup plus d'occasion de recevoir des coups que d'éprouver des satisfactions... Elle devrait cependant permettre de donner à la société rurale l'occasion de sortir d'une ornière où 50 ans de présence française l'ont laissée demeurer, le système des cultures familiales n'ayant permis, ni la création de cadres nouveaux, venant remplacer les cadres féodaux que l'individualisme naissant réussit petit à petit à discréditer, ni la mise en valeur du pays... J'ai l'honneur de proposer ce projet à l'approbation de M. le Haut Commissaire, qui pourrait l'étudier sur place au cours de sa tournée.

Ce premier projet fut repoussé, malgré l'accord de la « Compagnie Générale des Colonies » (contrôlant la colonisation agro-industrielle), et devant le profond mécontentement des « empires familiaux », dont « les représentants, à l'Assemblée Provinciale, se trouvaient posséder les plus importantes sociétés de cultures du district, et qui estimèrent leurs intérêts menacés, en même temps que leurs idées en matière de politique coloniale étaient heurtées de front ». Le projet suivant (vulgarisation café, soutenue « l'explosion » de plantations qui se manifestait déjà spontanément) eut un sort meilleur. Non sans difficultés toutefois : cf. cet :

Extrait d'un rapport du chef de district du Sambirano en 1954 :

« Les réactions des milieux européens ne sont pas à négliger. L'action C.A.R. les intéresse à la condition qu'elle soit avant tout rizicole. La grande colonisation a besoin de riz pour nourrir ses travailleurs — riz qu'elle ne trouve pas sur place. Par contre elle appréhende de voir la C.A.R. s'intéresser à des cultures riches par crainte de concurrence et sous prétexte que si l'indigène se lance comme elle dans ces cultures, il pourra plus facilement piller ses plantations lors des récoltes, alors qu'aujourd'hui il lui est facile grâce au monopole de fait, de surveiller la circulation des produits. Malgré ces difficultés nous devons persévérer... »

La poire fut partagée en deux, les C.A.R. et C.R.A.M. s'occupèrent à la fois d'une action rizicole et d'un encadrement des planteurs.

- (2) Cf. supra, p. 20-21, cf. aussi cet extrait de rapport d'un chef de district en 1956 : « La C.R.A.M. se heurte à de grandes difficultés surtout d'ordre politique et psychologique. Les réactions diffèrent selon que l'on considère :

— les familles régnant sur le pays : l'émancipation économique que nous suscitons entraîne l'émancipation politique des sujets des « Mpanjaka » (nobles) ; ceux-ci sont en outre hostiles à une formule qui diminue leurs redevances coutumières ;

— les grands notables ne sont intéressés à la C.R.A.M. que s'ils la dirigent, et s'ils la dirigent, ils comptent bien que ce sera pour leur profit exclusif ;

— la masse... ne s'intéresse à la riziculture que subsidiairement, et préfère les cultures riches qui nécessitent moins d'efforts et rapportent davantage ».

Rapport « agriculture » in Archives du district d'Ambanja.

en place. La vulgarisation allait en recueillir le fruit. Il y fallut une organisation technique impeccable (1), et un réseau de diffusion dense (2), sensible (3), habile et averti (4). L'articulation de l'opération avec la société locale pouvait alors se réaliser.

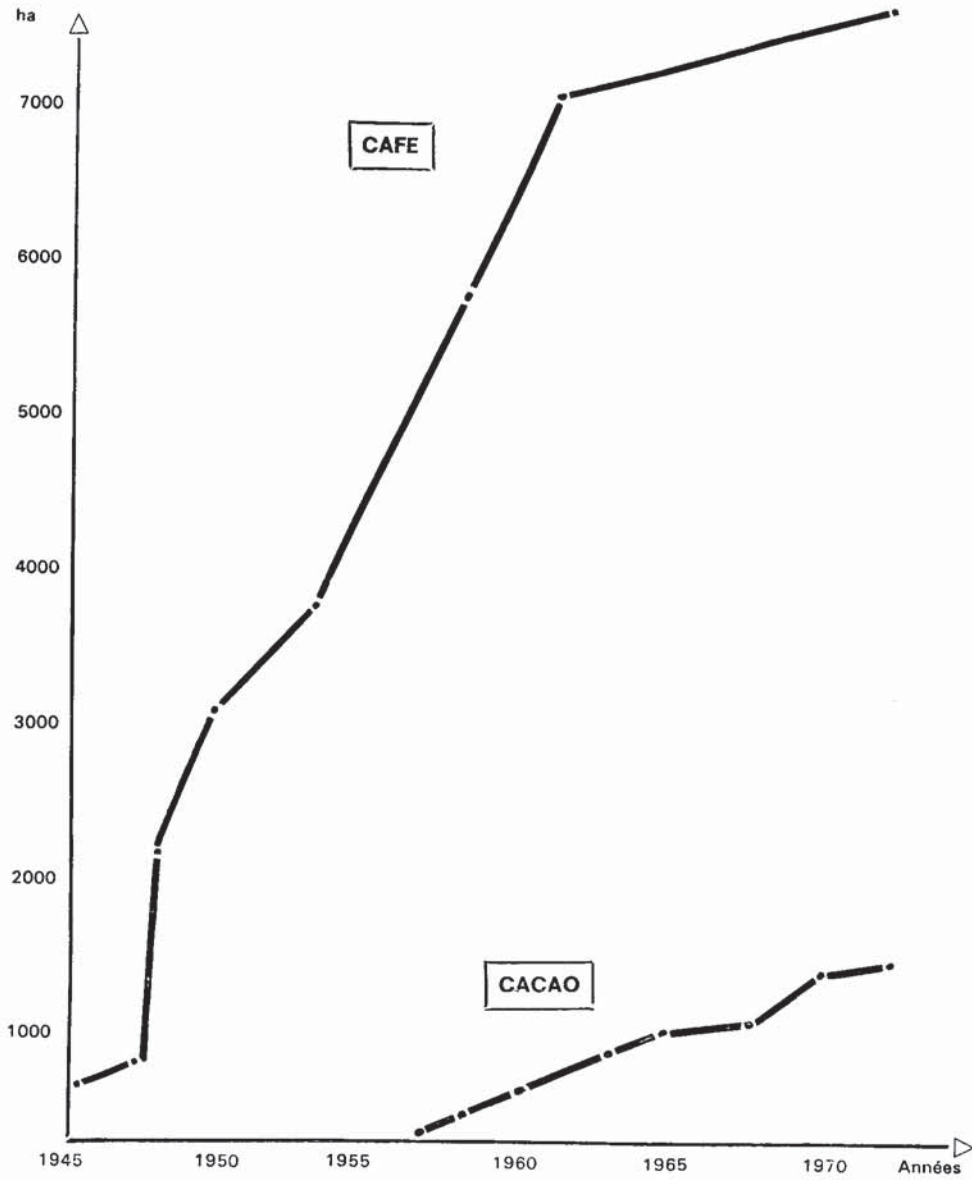
III — La situation sociale de l'opération

Le Capital marchand est le premier intéressé, tandis que les *latifundia* sont désormais contraints à la neutralité. La rente, qui n'est pas menacée, ne s'agit que dans la mesure où se développe le pouvoir de « grands planteurs » ; elle s'adonne alors accessoirement (mais avec des moyens qui la placent d'entrée au premier rang) à la plantation de café-cacao (5). Les petits paysans (femmes et jeunes surtout) sont le plus vivement intéressés ; dépendant pour leur vie de la rente, beaucoup ne sont même retenus à la région que par la propriété de quelques arpents de plantations riches. Le moteur puissant du développement est évidemment la poursuite de leur émancipation par les dépendants lignagers. L'extension des plantations témoigne de l'intensité de dynamiques faites pour durer (voir graphique ci-contre).

- (1) Cette condition est nécessaire au succès (sinon suffisante, le problème de l'articulation avec le milieu demeurant) ; elle est malheureusement loin d'être assurée, en bien des « opérations » du pays pourtant fort coûteuses. Ici, toutes les précautions sont prises. La recherche est directement intégrée (l'I.F.C.C. a un centre sur place), le milieu est connu (études topo, pédologique et foncière préalables, inventaire de la situation au départ de l'opération), la technique de plantation, entretien, protection est au point ; enfin, l'aval et l'amont de l'opération sont intégrés, la reproduction de l'action assurée ; la production et la cession de boutures, leur acheminement, l'encadrement paysannal, la commercialisation et le conditionnement sont pris en charge et s'enchaînent dans un ordonnancement précis et très surveillé.
- (2) Densité du réseau : environ 40 encadreurs de terrain, pour 3 000 planteurs, répartis en gros villages, concentrés dans la vallée et sur le delta (opération cacao seule).
- (3) Le choix des agents, dont beaucoup d'originaires, en fonction de leur habileté aux relations villageoises, le soin porté à leur affectation (selon leur convenance à la situation locale), la continuité dans leur poste, et d'autre part, le refus de fossiliser un pouvoir de planteurs notables, à travers des associations qui s'empareraient vite de l'opération, les fréquentes relations directes des responsables avec les vulgarisateurs et les planteurs, leur contact avec le terrain, où ils résident, favorisent l'expression des sollicitations paysannes — y compris celles des petits planteurs — et leur prise en compte par tout l'appareil.
- (4) La naïveté à l'égard des intérêts, et stratégies, de catégories diverses, ne serait pas de mise.
- (5) L'intérêt exceptionnel des rentiers pour l'opération peut surprendre. Nous avons toutefois exposé sa raison. Dans un premier temps (1950-60), il ne s'agit pas seulement pour la bureaucratie tribale de constituer la rente — par des moyens qui supposent la richesse ; mais aussi d'éviter la dissolution des cadres lignagers, d'établir un contrôle sur l'émancipation accélérée des jeunes et des femmes ; la reproduction lignagère s'effectuant désormais en inflation, il faut financer des trésors familiaux et supra-familiaux croissants et nouveaux : non seulement constitués par le troupeau, mais par des cultures pérennes ; l'extorsion lignagère encore possible se porte alors sur un travail de plantation, et nulle émancipation n'est accordée (nulle terre à planter concédée), sans la cession d'un travail de défrichage et de plantation sur un espace égal, consenti au profit du lignage (c'est-à-dire du « tale »). Dans un deuxième temps, le problème est plutôt pour la bureaucratie tribale de préserver la rente, donc un monopole du pouvoir en campagne : il s'agit alors de devenir soi-même « grand planteur », pour capter le potentiel d'autorité correspondant. L'opération a favorisé en effet le développement de planteurs notables, hors de la noblesse et des grands « tale » autochtones : des migrants notamment, désormais installés, qui, recourant d'abord à leur travail personnel, puis à des groupes d'entraide hors cadres lignagers, et de plus en plus au salariat si possible, ont étendu leurs plantations à des dimensions respectables. Soutenus par « l'opération », ils ont gagné un crédit qui en fait des concurrents sérieux, lorsqu'ils entrent en contradiction avec la rente. De façon générale, une participation importante dans l'intervention, garantissant l'appui de son appareil, est un gage d'audience auprès de l'administration : une source d'autorité, un moyen stratégique pour promouvoir ses intérêts. Un exemple entre mille en est donné par le fait suivant : c'est en jouant de leur « respectabilité » de planteurs, en se recommandant de leur zèle dans l'opération, que des paysans — sous la conduite des plus grands parmi eux — s'en viennent expliquer au chef de district leur grève de vente des produits, pour qu'il ne sévisse pas contre elle ; planteurs, ils sont bons citoyens, et ne visent pas à troubler l'ordre, mais réclament un « meilleur partage des bénéfices » avec le commerce.

EVOLUTION DES SURFACES PLANTEES EN PAYSANNAT

OPERATION CAFE - CACAO, AMBANJA



IV — Tendances et limites de l'opération

Un premier point est immédiatement visible : c'est la concentration des plantations (cf. tableau A). L'identité sociale des principaux planteurs est éloquent : sur les 100 premiers (produisant 35 % du total de la zone), on compte par exemple 42 nobles rentiers fonciers, dont 18 personnages « politiques » d'envergure locale. La même surreprésentation s'observe dans les catégories de planteurs immédiatement suivantes. Le mouvement se poursuit : la qualité des acheteurs de terres récupérées sur les *latifundia*, présente un biais analogue : on y compte 10 % de fonctionnaires, 35 % d'ouvriers sur concessions, 30 % de rentiers fonciers et de grands planteurs.

TABLEAU A

CONCENTRATION DES PLANTATIONS DANS LE SAMBIRANO

1 — Café :

Les 2,5 % plus grands planteurs possèdent 16 % des caféiers

5 %	»	»	24 %	»
10 %	»	»	38 %	»
23 %	»	»	67 %	»

2 — Cacao :

Les 1 % plus grands planteurs produisent 20 % du cacao paysannal

2,5 %	»	»	30 %	»
6 %	»	»	45 %	»
10 %	»	»	56 %	»
21 %	»	»	73 %	»

TABLEAU B

DIFFERENCE DANS LA CONCENTRATION DES PROPRIETES :
HAUT ET BAS-SAMBIRANO
(Cacao seulement)

1 — Bas-Sambirano :

1 % des planteurs produisent 19 % du total

2 %	»	»	33 %	»
5 %	»	»	44 %	»
7,5 %	»	»	51 %	»
12,5 %	»	»	63 %	»
25 %	»	»	80 %	»

2 — Haut-Sambirano :

1 % des planteurs produisent 14 % du total

2 %	»	»	22 %	»
5 %	»	»	38 %	»
8,5 %	»	»	50 %	»
20 %	»	»	70 %	»

La concentration était déjà très avancée, quand les opérations présentes déburent. L'époque antérieure l'avait facilitée, du fait de l'alliance privilégiée entre le régime et la bureaucratie tribale (1). L'Indépendance modifiant cette alliance, il devenait possible, en s'appuyant sur la tendance « démocratique », anti-tribale et anti-aristocratique, de favoriser au moins la montée de planteurs notables qui ne fussent pas les seuls rentiers, sans négliger absolument les tout-petits planteurs. Cette doctrine fut notamment appliquée dans le Haut-Sambirano (parfois avec passion), plus que dans le Bas (domaine « aristocratique » par excellence, où la stratégie fut à l'inverse) : les résultats diffèrent significativement dans les deux zones, sans avoir pu modifier nettement la configuration générale de concentration (tableau B). Il faut noter les limites qu'imposent deux traits : la « bonne volonté » de ceux qui sont déjà grands planteurs, qui ont les moyens les plus puissants et, défendant leurs positions dominantes, comme leur alliance avec le pouvoir, tendent à « s'approprier » l'opération ; et le fait que, sans être l'émanation des masses, l'intervention doit entretenir un appareil d'encadrement d'autant plus lourd et coûteux que le nombre de planteurs est grand ; les mêmes résultats quantitatifs pouvant être obtenus en s'appuyant sur peu de grands planteurs, la tentation est forte de se consacrer prioritairement — sinon exclusivement — aux possédants. La réaction contre cette tendance demande un constant effort des responsables de terrain — que n'imposent, ni les structures étatiques, ni la capacité de pression des tout-petits planteurs. On touche à l'un des « biais » de l'opération — qui lui est commun avec la plupart des interventions existantes.

Une autre limite de l'action est aujourd'hui visible. Un développement ultérieur de la production (2) n'est possible qu'avec l'extension des surfaces cultivées. Or, les terres adéquates sont rarement disponibles : elles sont occupées par la rente — ou plus souvent le *latifundium* ; ou bien défendues par l'Etat pour protéger la forêt, ou rendues inutiles par le manque de voies d'évacuation. L'opération s'est donc préoccupée de faire racheter et lotir par l'Etat — à crédit — des terrains négligés par les *latifundia* (3) : c'est une solution lente et tempérée, légale et même légaliste, qui a produit cependant les meilleurs résultats dans la situation existante ; malgré tout, les grands planteurs en sont premiers bénéficiaires (ils sont solvables) et la procédure a pu paraître excessive au régime existant (il est arrivé que le gouvernement, alerté, traite les sollicitations de « l'opération » comme un simple moyen de pression sur le Capital, pour l'inciter à mettre en valeur des terres abandonnées : la préférence étant donnée au déploiement des forces productives capitalistes — qui fournissent plus de ressources à l'Etat (4) —, sur la production paysanne — et surtout petite paysanne —, susceptible d'une trop faible extorsion).

V — Les perspectives

En résumé, et s'il faut ici poser un diagnostic, on doit souligner le fait central d'une articulation avec le puissant dynamisme de l'émancipation lignagère : cette tendance est loin d'atteindre satisfaction ou limites, et même la transformation de la hiérarchie de productions dans un autre régime — favorisât-elle au mieux les con-

(1) Les C.A.R. et les C.R.A.M. notamment en furent l'instrument privilégié. Les administrateurs le savaient bien, et certains s'essayèrent à y remédier (cf. rapport cité supra, note 2, p. 43). Mais la situation politique générale imposait à l'Etat de fermer les yeux sur les agissements de ses alliés.

(2) Et surtout de la petite production ; les grands planteurs pourraient améliorer la productivité en disposant d'un salariat suffisant.

(3) Plus de mille hectares ont été distribués de la sorte. Les tentatives d'entente avec les Eaux et Forêts et les Travaux publics, pour trouver d'autres solutions que la récupération de terres latifundiaires, ont été relativement peu efficaces.

(4) 40 % des ressources budgétaires sont prélevés sur les domaines agro-industriels.

trôles « traditionnels », ne saurait que l'amortir, jamais l'assoupir, ni l'annuler. D'autre part, dans l'espace délimité par l'Etat compradore, l'opération ne peut que conserver la concentration des plantations, lentement éroder la propriété latifundiaire, et créer le besoin d'un salariat : les grands planteurs recherchent de plus en plus intensément les « bras » qui leur seraient nécessaires, qu'ils seraient prêts à payer régulièrement, et qu'ils sont obligés provisoirement « d'importer » du pays Tsimihety (proche réservoir lignager de main-d'œuvre). Ils se plaignent de la « paresse » de la petite plantation locale, de sa dérobaude au salariat — alors qu'elle aurait grand besoin maintenant d'améliorer ses revenus : les jeunes en particulier, fils de paysans sans terre et sans espoir d'héritage, font l'objet de commentaires sévères, quand ils s'obstinent à vivre aux dépens de leurs parents, ou de jeunes femmes à « jalojo », ou parfois de rapines et de petits « bricolages ». Au fur et à mesure que l'agriculture marchande se déploie, développant l'inégalité dans la distribution des plantations, tandis que le problème foncier reste irrésolu, la toute petite paysannerie apparaît de plus en plus comme un prolétariat en sursis. La rente lui permet encore de subsister, mais son expulsion de la terre menace constamment ; elle atteint déjà ses enfants les moins résignés : les filles cherchent dans leurs unions successives, sur place ou non, une solution à leur avenir bouché ; les meilleurs des garçons, obsédés par les problèmes dotaux, de plus en plus cruciaux pour eux, partent dans les bourgs, en villes ou sur les domaines, se louer, au moins temporairement, en évitant encore le déshonneur d'un salariat sur place. En accélérant le développement de l'agriculture marchande sans pouvoir débloquer la situation foncière, « l'opération » ne peut que favoriser la polarisation de la paysannerie. En outre, les luttes sociales, secondaires (entre rentiers et grands planteurs roturiers), et principales (entre agriculteurs marchands et latifundium ou Capital marchand) se trouvent puissamment développées — et ce n'est pas le moindre aspect de la dynamique associée à « l'opération ».

b/ L'Opération productivité rizicole de la Mahavavy

Les objectifs et la méthode sont les mêmes que précédemment ; mais l'intervention porte sur une culture vivrière. Valorisant moins le travail que les plantations « riches », celle-ci est un moyen moins puissant de la dynamique d'émancipation lignagère. En outre, elle touche à la rente : ces deux faits rendent l'action moins attrayante, ou lui créent des difficultés particulières.

I — Le milieu est tout à fait comparable à celui du Sambirano. Certaines caractéristiques particulières sont toutefois à noter. La population, d'origines très diverses, est en majorité concentrée dans la cuvette alluviale de la Mahavavy-Mananjeba : 30 000 personnes y sont installées, sur 40 000 hectares cultivables, (dont 15 000 ha appartenant à des domaines agro-industriels). L'économie régionale est dominée par l'implantation de la SOSUMAV, la plus importante sucrière de l'île, employant 4 000 ouvriers permanents, principalement aux cultures. Depuis son installation, à partir de 1950, un puissant appel de main-d'œuvre en résulte, drainant massivement des salariés originaires du Sud et du Sud-Est ; une articulation avec la société autochtone, débutant par les mariages avec de jeunes femmes Antakarana ou Sakalava, se réalise sur le mode envisagé précédemment (à propos du Sambirano entre-deux-guerres) (1). La brutalité et l'ampleur de l'immigration renforcent les difficultés liées à une articulation qui en est à ses débuts, entretenant une « situation politique délicate » (2). D'autre part, la rente foncière est elle aussi en pleine expan-

(1) Le mouvement avait été initié par les salariés d'anciens domaines « familiaux » (absorbés depuis par la SOSUMAV). Mais il n'existait qu'à petite échelle, comparé à ce qui se passait dans la région d'Ambanja, ou à ce qui se produit aujourd'hui dans la Mahavavy.

(2) Cf. Monographie du district d'Ambilobe — C.F.D.T. — 1964.

sion ; mais elle n'a pu étendre son règne effectif sur la totalité de la rizière disponible : en particulier restent des friches assez nombreuses, que des migrants (surtout) se proposeraient volontiers de cultiver pour en tirer un revenu monétaire. C'est ici encore la « bureaucratie tribale » (1), arguant de droits traditionnels et jouant de son alliance avec l'Etat (2) qui tente de se réserver la terre, y compris la rizière inutilisée. Des tractations mènent les migrants, moyennant une garantie de métayage modéré, et stable 5 ans durant, à se faire admettre sur les friches, sous condition de les aménager (3). Toutefois, bien souvent, la rizière établie, le « propriétaire » expulse le travailleur, et confie le sol à un de ses parents éloignés, à un nouveau migrant, ou en régie à l'O.P.R. (4) : il en retire alors une rente bien supérieure. Une opposition se développe entre autochtones et migrants, à propos de terres, redoublée par la compétition entre jeunes, à propos des femmes ; les chefs de lignage locaux en profitent pour fixer là le « malaise » de leurs dépendants. Le clivage trouve sa correspondance dans la vie politique locale.

II — L'insertion et la place sociale de l'opération

« L'Opération Productivité Rizicole » s'applique à développer la production de riz marchand (sec ou irrigué selon les aménagements déjà réalisés sur le périmètre, avec utilisation de semences sélectionnées, emploi d'engrais et recours à des façons culturales nouvelles : labour profond, repiquage sous irrigation...). Représentant la politique locale de l'Etat en matière agricole, elle apparaît triplement limitée : en périmètre irrigué, elle est subordonnée à la priorité qu'a la SOSUMAV (5) d'employer l'eau pour ses besoins ; en périmètre irrigué et non irrigué, elle est chargée de procéder en respectant la rente, et en fonction des seuls aménagements existants ; lorsqu'elle développe ceux-ci, c'est pour jouer du pouvoir que lui donne le rôle de gestionnaire de l'eau, qu'elle s'attribue aussitôt, lui permettant d'inciter à l'adoption de ses méthodes sur la nouvelle zone qu'elle « commande » (6) ; c'est aussi en s'affrontant à la rente, en un combat douteux qu'elle n'est pas armée pour rem-

- (1) « Propriétaires du sol d'après la coutume, ce sont surtout les grandes familles des « Mpanjaka », des notables et des gens les plus influents (dans la royauté) qui possèdent les plus grandes propriétés, tandis que les autres n'ont en moyenne que 1 à 2 ha par famille. La propriété est alors le plus souvent mise en valeur par location, métayage ou salariat. Ce sont le plus souvent les immigrants qui, « attirés dans la région par les terres vacantes et les possibilités d'emploi, prêtent leurs services en tant que locataires ou métayers (à prix fixe annuel, ou variable, en nature, généralement au 1/3, et rarement en location libre). Sans terre et sans garantie d'en posséder, ils ne travaillent souvent que pendant quelques années, changeant de propriétaires suivant les contrats et rentrant ensuite chez eux. Ils constituent souvent la classe la plus pauvre quoique la plus laborieuse parmi la population. D'autres par contre, se fixent définitivement, aidés par leur ingéniosité, par l'amitié et les alliances nouées dans le milieu environnant. C'est grâce à la présence de ces immigrés que la plus grande partie des terres, appartenant aux autochtones, sont mises en valeur ». In Monographie du district. C.F.D.T. 1964.
- (2) Echangée contre une mise à disposition de son réseau d'influence local, moins contesté pour l'heure que celui de la chefferie dans le Sambirano.
- (3) Certains migrants — Antesaka, Betsileo —, ont la technique de tels aménagements.
- (4) Opération de Productivité Rizicole.
- (5) En développant la commercialisation du riz, elle décharge d'ailleurs les domaines agro-industriels de sa production (pour fournir leurs « rations » aux salariés), et leur fournit même l'occasion d'étendre leur activité (usinage de riz par la SOSUMAV, commercialisation par certains *latifundia*, qui collectent et revendent le riz produit sur leurs terres en méthode améliorée par leurs métayers-ouvriers). Dans ces conditions, la faveur du Capital, productif et marchand, est acquise à l'opération. On notera de surplus que la SOSUMAV, en période d'expansion du marché sucrier, ne saurait s'opposer à une vulgarisation de la canne en milieu paysannal, mais appréciait au contraire l'appoint d'une production marginale, qu'elle traiterait dans son usine, et dont elle n'aurait pas la charge.
- (6) Et d'y faciliter la levée de « taxes d'eau », prélevées par l'Etat, et parfois mal comprises.

porter (1) : aussi l'action ne s'est-elle guère développée dans ce sens. Dans le contexte local, l'opération est encore amenée à s'appuyer largement sur le travail d'immigrants. Puisqu'elle touche aux questions foncières, et aux relations migrants/originaires, est alors soumise à la surveillance — aux sollicitations ou aux critiques des élus régionaux, particulièrement si leur assise est en milieu autochtone. L'O.P.R. se trouve ainsi au cœur des rapports politiques locaux.

III — Tendances et limites de l'opération

Intervenant essentiellement dans les rapports entre productions non capitalistes, l'O.P.R. a dû parfois s'engager dans leurs luttes. En défendant ses paysans encadrés (migrants qui avaient aménagé des terres ou des canaux, et se trouvaient expulsés par la propriété « coutumière »), elle a pris parti contre les possesseurs du sol. Tenue à ménager chacun, par la nature de l'Etat, elle avait aussi à désarmer la rente. Elle en a trouvé le moyen en travaillant pour elle : elle se présente comme une sorte de régie, administrant la terre de qui le désire (2). Elle a recruté des entrepreneurs de travaux, équipés mécaniquement, à qui elle fait travailler (labourer, pulvériser, herser. . .), sous son contrôle direct (3), les terres désignées par les « paysans associés ». On voit l'avantage pour les grands propriétaires fonciers (4). Le procédé a pris très largement dans la région. Pour les grands propriétaires, il comble un manque de salariés. Pour des agriculteurs plus modestes (migrants isolés, femmes divorcées, etc.) il remplace l'entraide lignagère (dont ils sont exclus), et ses substituts (« fikambanana » : groupes de coopération sur la base de la réciprocité, toujours difficiles à réaliser). Le phénomène a ses contradictions. La demande de travail par l'O.P.R. a multiplié les entrepreneurs. Si la concurrence initiale entre marchands de tracteurs favorisa la tendance, par les remarquables facilités de paiement accordées, au bout de 3 ans c'étaient les entrepreneurs de travaux qui étaient placés dans une situation de concurrence farouche ; les traites étant difficilement payées, plusieurs agences de matériel agricole se retirèrent ; celles qui restaient augmentèrent les prix et demandèrent le paiement comptant des pièces de rechange, en restreignant de surcroît le crédit à l'achat. La situation des entrepreneurs s'en trouve aggravée : plusieurs ont fait faillite, et le restant, qui travaille hâtivement, refuse les tâches usant trop le matériel : pulvérisage et labour profond, deux façons culturales essentielles à l'O.P.R. Entrepreneurs et « paysans » (parmi

(1) En périmètre irrigué, l'opération a d'abord d'incité les paysans à se grouper pour réaliser les canaux tertiaires et quaternaires dont le réseau manquait. Elle avait promis aux riverains de bonne volonté de leur faire établir ensuite des titres de propriété. Mais une fois les aménagements réalisés, des contestations surgirent de la part de propriétaires traditionnels (qui n'étaient pas les exploitants), et à qui l'Etat donna finalement raison en justice.

En périmètre non irrigué, les travailleurs qui aménagent une terre pour pratiquer la méthode O.P.R. sont, nous l'avons dit, fréquemment expulsés au bout de peu de temps par le propriétaire coutumier, une fois le terrain préparé.

(2) Cette pratique semble découler d'une curieuse nécessité : pour obtenir des résultats, susceptibles de convaincre un organisme bancaire extérieur de poursuivre le financement, il fallait arguer d'un « développement » foudroyant : i. e., mettre d'entrée en culture de vastes surfaces. D'où le recours aux tracteurs. Le calcul semble juste : l'action d'Ambilobe est la seule qui ait été maintenue sur la côte.

(3) Les « vulgarisateurs » se chargent de surveiller les travaux à façon.

(4) Il a pu arriver qu'un « paysan » fournit sa terre et n'y parût plus, jusqu'au moment de la livraison du produit. Le coût des travaux, au prix coûtant à l'O.P.R., étant déduit de la vente du produit, c'est une rente pure et simple dont jouit alors le propriétaire du terrain ; les entrepreneurs de travaux mettent réellement en valeur, et l'O.P.R. joue le rôle de régisseur.

eux les rentiers au premier rang) entrent en conflit : les premiers voulant augmenter leurs prix, les seconds préserver leur revenu (1). L'O.P.R. impliquée dans ce conflit par son mode d'intervention, a tenté de se dégager en déclinant désormais toute responsabilité dans la régie des entrepreneurs ; elle s'attache aussi à répandre la culture attelée, pour relayer le matériel tracté défaillant. Dans tous les cas, les plus grands propriétaires crient à la trahison : les forces productives plus puissantes conviennent mieux à leurs terres, et la gestion par l'O.P.R. leur était précieuse. Dans le cas des petits agriculteurs marchands, la solution nouvelle serait plus satisfaisante (parce que moins coûteuse), mais pose le difficile problème d'un pâturage pour les bœufs dressés (dans une zone d'où les cultures ont irrémédiablement repoussé le troupeau). L'opération localise alors la mauvaise humeur des partenaires sociaux, entre lesquels elle n'a pas choisi.

Sa propre organisation peut en outre servir d'aliment à cette mauvaise humeur. Le financement extérieur de l'opération, sa fonction directe de vente de services (2), et de produits (3) étrangers — trop ostensible — s'y prête exagérément : une malgachisation poussée (4), et plus de discrétion dans la vente d'engrais (5), feront sans doute changer l'impression. Reste l'organisation interne. Son caractère centralisé, « taylorien » (6), a des « conséquences inattendues » : la recherche de résultats quantitatifs, la sous-estimation des « rapports humains », à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation ; les relations « face à face » étant rares à ce sujet, un « écran » tend à s'établir entre le sommet et les agents de terrain — concernant la pratique concrète du rapport à la population. Le recours à certains procédés d'encadrement (constitution arbitraire « d'associations paysannes », pour la gestion de canaux et la demande de prêts...), entraîne dans le même sens. La « perméabilité » aux sollicitations des planteurs, et la « pénétration » du milieu paysan, en sont rendus plus délicats.

IV — Perspectives

En substance, l'intervention, qui, tout en ménageant la rente, a favorisé particulièrement le développement d'un capital national (7), peine à s'articuler avec les dynamiques d'émancipation au sein des productions en présence (Capital (8), rente, système lignager...). Elle est acculée du surcroît, aujourd'hui, à renouveler ses alliances, et à choisir sa voie. Le puissant acquis des premières années ne saurait être remis en question. Mais le problème se pose d'une progression nouvelle, qui ne pourra se réaliser que sur la base d'alliances neuves, entretenues avec persévérance. L'initiative et la responsabilité en reviendront à l'Etat, à la nature et au mode des relations qu'il entretiendra avec les protagonistes sociaux de la région.

- (1) Le problème n'est pas propre à la riziculture, mais se pose avec autant d'acuité dans la culture de canne. Le paiement des entrepreneurs de travaux, qui assurent coupe et transport, c'est-à-dire l'essentiel du travail, est jugé excessif par les planteurs dont beaucoup de « rentiers » (qui ne paraissent pas sur leur champ de l'année).
- (2) L'assistance technique.
- (3) Les engrais.
- (4) Réalisée depuis 1 an.
- (5) On cherche un relais par les commerçants locaux.
- (6) Cf. Desjeux. *Terre malgache*, n° 15.
- (7) Les entrepreneurs de travaux.
- (8) Il convient bien sûr de distinguer entre le Capital industriel, étranger, relativement satisfait d'une « opération » qui n'est pas concurrente, et qui fournit au contraire du riz marchand — en permettant d'assurer les « rations », et de nourrir les villes — où le processus emballé de réduction au salariat accentue les besoins ; et d'autre part, le Capital national, exploitateur exploité, qui a bénéficié de l'opération au départ, mais se trouve brusquement « abandonné » par elle, et soumis à une forte contestation paysanne.

3 — Vulgarisation diffuse : le riz IR 8 dans le Sambirano

Le principal problème de cette autre opération est encore de porter sur une culture vivrière, dans une zone où la bureaucratie tribale contrôle quasi totalement la production, en retirant une rente appréciable. Pour l'heure, la qualité du riz semé, et les façons culturales donnent un rendement assez bas (800 kg/ha). Un riz sec à haut rendement vient d'être mis au point, qui, sans notable modification des techniques, sans engrais et sans dépense nouvelle, **quadruple** la production. Le problème est de savoir s'il peut intéresser le milieu paysannal. Appelé par l'opération « café-cacao », un dispositif restreint de vulgarisation vient d'entreprendre cette « action ». Toutefois, 3 ans durant, d'éclatantes démonstrations répétées sur les concessions n'ont pas fait école. On peut en proposer une interprétation et prévoir dès maintenant certaines difficultés, où l'opération nouvelle sera confrontée. L'accroissement de productivité dégagerait en effet les métayers de leur étroite dépendance à l'égard de la rente, soit en rendant leur produit plus que suffisant à les faire vivre, soit en diminuant la concurrence entre eux, pour l'accès aux terres nourricières. La rente perdrait ainsi un pouvoir qui lui est indispensable. On pourrait imaginer toutefois qu'au vu des bénéfices attendus, elle se convertisse à la régie directe. Elle aurait alors à liquider son colonat partiaire ; réduite au salariat, les plus petits paysans seraient partiellement récupérés — dans leur nouvelle condition — sur les plantations marchandes, rizicoles et caféières, mais aussi partie expulsés — vers les villes ou d'autres campagnes. Toutefois, la rente n'y trouverait pas son compte : non seulement parce que, devenue Capital, elle se trouverait en concurrence avec les domaines agro-industriels, plus puissants et qui l'étoufferaient, mais parce qu'elle est la rente, et n'a pas de raison de se suicider comme telle. Tout ce qu'elle pourrait accepter serait une solution de type « Mahavavy », où un (petit) Capital national prendrait les risques de la mise en culture, en laissant un surplus au propriétaire du terrain. Cette solution n'est pas à écarter : mais l'intervention d'une « opération » puissante, servant de garant financier, et fournissant continuellement du travail, dispensant les conseils d'entretien, et se chargeant pour les propriétaires de matériel d'un contrôle serré du travail, à la manière de l'O.P.R. d'Ambilobe, semble nécessaire à la portée du service léger actuellement existant, dont on peut supposer qu'il réussira mieux hors la zone de rente : aux marges du Sambirano, où manquent les cultures marchandes, et subsiste la propriété parcellaire.

4 — Animation rurale

Dans le cadre de l'articulation existante, nous l'avons vu, le développement capitaliste est dans la nécessité de s'appuyer sur les productions précapitalistes, qui, au niveau villageois, restent dominantes. Notamment, la production lignagère continue de régler par ses fins, les développements de l'agriculture marchande ; et l'alliance des productions « paysannes » peut, à chaque instant, se retourner contre le Capital. Le « langage » relationnel villageois est susceptible de se refermer, en excluant l'Etat et l'étranger. C'est à quoi veulent pallier certaines opérations particulières, tentant de favoriser « l'intégration » au Capital, ou à son Etat, en agissant directement sur les rapports sociaux. Nous en examinerons un cas rapidement.

L'Animation Rurale est un paradoxe dans son existence. Institution d'un Etat bureaucratique, elle est destinée à détruire l'extériorité, institutionnelle de cet Etat aux masses. Une contrainte est donnée : la « politique » gouvernementale, vis-à-vis des productions et des luttes de classes, ne saurait être en cause immédiatement ; le problème est ramené à une question organisationnelle, et l'objectif est de révéler, puis de réaliser, l'unité entre l'Etat et le peuple, au sein de laquelle une participation plus intense de la paysannerie, une adhésion intériorisée aux fins du régime deviendraient possibles. L'opération a principalement recours à des moyens idéologiques.

C'est ici qu'on usera d'une maïeutique, à la fois dévoilant aux individus leur « nature » d'hommes économiques, et centrant leur attention sur leur insertion dans les rapports capitalistes : il s'agira d'adapter (1) les hommes à cette condition — à la fois de « liberté » et d'exploitation — qui est la leur déjà objective, et « devrait » devenir leur seul horizon. On s'attachera à développer les normes d'un libéralisme : on répandra la méthode critique entraînant à revendiquer la concession de ce libéralisme par le gouvernement. On aura du même coup dissipé le « malentendu », entre le Capital, son Etat et le peuple, localisé dans l'usage de deux syntaxes relationnelles distinctes : l'objectif complémentaire est nécessairement de contester, puis d'annuler ou de subordonner le « langage relationnel » paysan, susceptible à tout moment de se refermer, en excluant le Capital et son Etat (2).

La procédure cherche à déplacer les contradictions à un niveau simplement formel, hors des productions et de leur articulation ; elle tend à les localiser, et en faciliter l'expression, dans le domaine de l'organisation, et non sur le terrain des luttes sociales et des rapports de pouvoir. Toutefois, la structure sociale reste donnée. Et c'est dans ses termes que sont reçus, et perçus, les « animateurs » rendus à leur village. La seule nouveauté, concernant leur « place » dans la société, dont il leur soit réellement possible de se prévaloir, consiste dans la fréquentation familiale, quinze jours durant, de fonctionnaires investis de l'autorité d'Etat : cet élément est significatif. Il en résulte immédiatement un pouvoir présumé : celui dérivant de l'entregent, et de l'audience acquise auprès de l'administration. Mais pour que ces moyens soient pris « au sérieux », pour qu'ils apparaissent propres à servir une quelconque stratégie (de conservation ou de libération au village), il est nécessaire d'en prouver l'efficacité : les animateurs sont alors conduits à rechercher la compagnie et l'ostensible approbation de tous les fonctionnaires à portée de main, qui s'obstinent par ailleurs à la leur refuser, tant qu'eux-mêmes ne peuvent faire la preuve de leur influence réelle au sein du village. Le cercle est vicieux et conduit à des situations cocasses. Au bout de peu de temps, la filière apparaissant dénuée d'efficacité dans la transformation des rapports de force, entre productions ou dans leur sein, l'opération lasse l'intérêt villageois : et c'est en désignant sans passion des personnages falots, que les paysans se tirent de l'élection d'animateurs. Ces derniers, revenus chez eux, se font oublier, et l'incident est clos.

Parallèlement, une crise ne peut manquer d'affecter les véritables fonctionnaires d'Animation Rurale : les responsables de centres. Souvent moins diplômés que leurs collègues techniciens, et par doctrine exclus des attributs ostensibles du bureaucrate d'Etat, ils ressentent néanmoins, pour soutenir les stagiaires en quête d'une influence au village, le besoin d'apparaître eux-mêmes, leurs correspondants, investis de l'autorité centrale, jusqu'à revêtir son apparence imposante. Récriminant contre un statut de fonctionnaires diminués, ils recherchent l'alignement sur leurs collègues,

(1) Non seulement de les y soumettre, mais de leur donner les moyens de s'y reconnaître, en situation, et de réagir à cette situation, selon des règles appropriées.

(2) Dans les « centres d'animation », on accueillera, comme en une « retraite », les délégués de leurs villages élus par leurs co-résidents. Ils recevront des cours pendant 15 jours : comptabilité, hygiène, habitat, vulgarisation... ; ils joueront des saynètes, représentant les situations-types de la vie rurale : on les conduira à travers elles, à saisir la dimension économique des événements villageois ; pour finir, des fonctionnaires, chefs de services techniques, défilent pour exposer leurs activités, et répondre aux questions et critiques. C'est le programme du stage dit de « 1er degré ». A son issue, les participants sont chargés de propager dans leur milieu les idées, le savoir, et la méthode critique qu'ils sont censés avoir acquis ; il leur revient de trouver la « traduction » du monde de perception, de relation et de réaction sociale correspondant, en des termes qui font sens au village. Il s'agit bien sûr, non seulement de discours parlé, mais de discours social — comprenant des « gestes » significatifs, comme l'initiative de construire des tombes personnelles, en dur, à la place de tombeaux roturiers anonymes — avec invention d'une justification « traditionnellement » acceptable à l'action ; ou le militantisme pour la levée d'interdits culturels, etc.

veulent des cours leur conférant un « savoir » propre, et souhaitent des compétences dans les domaines techniques (1). L'échelon central a été ferme sur les principes : rien n'a été changé à la condition des responsables de terrain. Mais un échelon intermédiaire est apparu nécessaire : au niveau préfectoral furent installés des « chefs de service », brillamment formés, (quoiqu'hors des cadres scolaires habituels), susceptibles de faire pièce au prestige de tout fonctionnaire sous-préfectoral, et chargés d'exposer la doctrine, au sein de l'Animation comme auprès d'autres services. En même temps, la méthodologie changeait. Au lieu de s'attacher à reformer des individus, l'Animation entreprenait de susciter ou de soutenir des associations paysannes, spontanément formées à toutes sortes de fins. C'est alors que datent certaines actions efficaces, obtenues de façon inattendue. Il s'agissait en principe d'amener des groupements « traditionnels » (2), plus ou moins permanents, à déplacer leurs activités jusqu'à leur donner un contenu exclusivement économique. En fait, des associations à vocation « émancipatrice » — vis-à-vis des productions pré-capitalistes, trouvèrent par ce biais l'occasion de se faire confirmer dans leur légitimité, et poussèrent leur action plus vigoureusement qu'ils ne l'auraient pu, sans la protection de l'autorité d'Etat. L'Animation doit ainsi quelques-uns de ses meilleurs succès à son entraînement, imprévu, dans des luttes sociales qu'elle ne soupçonnait souvent pas. Dans le Sambirano par exemple, des groupements se formèrent en quelques villages, unissant les paysans sans rizière pour aménager les marais qui restaient disponibles. Le travail fait, les terres distribuées entre travailleurs, les rentiers locaux se présentèrent pour réclamer le sol, arguant de leurs droits ancestraux, et protestant que sans leur autorisation le travail était illégal : bons princes, ils laisseraient toutefois la disposition du terrain aux tributaires pour quelques années, moyennant la cession d'une part du produit. Le procédé est très courant dans la région. Mais cette fois les « associations » s'étaient fait reconnaître par l'Animation, qui les avait, sur leur demande, introduites auprès du chef de district, et des responsables techniques : ceux-ci, mis au courant d'un aménagement nouveau, n'avaient pas épargné leurs encouragements. Le conflit survenant, les travailleurs se retournèrent vers ces fonctionnaires, qui ne pouvaient renier leur soutien. Pour cette fois, le différend se régla de façon moins avantageuse qu'habituellement, pour la rente, qui est pourtant une forte partie (3) : parfois le terrain fut partagé par moitié entre propriétaire et travailleurs ; parfois même il fut entièrement conservé à ceux-ci (4) : dans un tel cas, un propriétaire alla, jusqu'à citer l'administration en justice — donnant la mesure de sa confiance dans la puissance de la rente.

Ce n'est toutefois que par « ruse » que l'Animation « réussit » en s'impliquant dans les luttes d'émancipation locales. En tirera-t-elle une leçon, jusqu'à modifier sa doctrine ? Elle se suiciderait alors comme telle. Un autre problème vaut d'être cité : l'Animation n'a pas été assez puissante, au sein de l'Etat, pour « servir » d'autres luttes que celles internes aux productions pré-capitalistes, subordonnées. Elle a perdu la partie, chaque fois qu'elle a été entraînée à cautionner des contestations du Capital ou de la bourgeoisie bureaucratique : ce sont là ses limites dans le cadre de l'articulation présente (5).

- (1) A défaut de pouvoirs spéciaux que leur reconnut le pouvoir central, ils s'efforcent de capter l'influence des techniciens, ou de se concilier l'administration d'autorité.
- (2) « Fikambanana » de toutes sortes — mode fréquent de groupements dans les villages, associent parfois les jeunes pour assurer l'organisation des vieilles funèbres, ou de petits paysans pour l'entraide avec réciprocité, etc... : souvent les fonctions de travail s'y associent aux fonctions rituelles.
- (3) Nous avons suggéré ses appuis politiques.
- (4) Sur arbitrage et proposition du chef de district.
- (5) Dans le cadre d'un Etat, émanation du Capital national, l'Animation pourrait trouver un regain d'actualité : continuant de se faire la propagandiste de l'unité (cette fois nationale), entre l'Etat et le peuple, elle pourrait trouver un contenu et prouver son efficacité en orchestrant la contestation du Capital étranger (sans changer sa doctrine, précieuse au Capital, national cette fois).

CONCLUSION

On notera, à travers les précédents exemples, comment le devenir des « opérations » les plus diverses est en fait déterminé par leur place dans les rapports, les alliances et les oppositions entre productions en présence. Loin de s'appliquer à une pâte humaine amorphe et homogène, (comme on le présuppose trop souvent), la vulgarisation, la coopération, l'animation rurale interviennent dans une paysannerie structurée et différenciée. Face au « projet » qui vise à la transformer, cette société développe une « contre-pratique », elle peut aller jusqu'à ruiner l'opération, mais plus souvent la « manipule », pour en adapter le but et l'effet à sa **propre** dynamique. Autour de l'action entreprise, jamais neutre elle-même, et tendant à promouvoir de façon privilégiée certains rapports productifs (généralement ceux de l'agriculture parcellaire marchande, ou ceux du Capital, national), les groupes différemment situés dans la production développent des stratégies opposées, les uns cherchent leur libération d'une extorsion « traditionnelle » ou (et) Capitaliste, les autres essayent de modifier à leur avantage la hiérarchie présente des productions.

L'existence et les méthodes de ces luttes restent trop souvent méconnues, et leurs effets sous-estimés. C'est à la fois la force et le drame des opérations « légères », que de s'inscrire dans le mouvement d'ensemble de la transformation de la paysannerie, en articulation avec le Capital : leur réussite ou leur échec reflète le stade de cette articulation ; leur intervention révèle et catalyse les affrontements sociaux qui en découlent, obligeant l'Etat (que les « opérations » représentent) à dévoiler sa nature, et déterminant une lutte puissante pour le pouvoir, en leur sein ou par leur biais. La perception d'une économie « dualiste » — le marché, (ou le Capital), se développant naturellement en mordant sur une société sans réaction — et le rêve d'une paysannerie « moyenne », c'est-à-dire homogène, sans contradictions et docilement soumise au « devoir d'initiative » d'une bureaucratie d'Etat, impérieuse et éclairée, sont également illusoire. Elles n'avertissent pas le responsable de terrain de sa véritable situation, et de la pratique qui lui est nécessaire. Elles n'ont guère qu'une fonction idéologique : celle de justifier l'absolu pouvoir de l'Etat-relais — exerçant ses contraintes au profit d'un développement du Capital (qu'il soit privé ou public, étranger ou national), et de ses alliés intérieurs (les classes dirigeantes dans le cadre des productions « traditionnelles » : rente et extorsion lignagère).